INSTITUT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Siège social : 190 Fond de Bondry à1342 Limelette
Adresse de contact : 40 rue Henri Lemaître 5000 Namur
Tél : 0476.906.365 **E-mail** : idd@iddweb.be

Un indicateur de précarité pour la Wallonie – 1999-2015

par Philippe DEFEYT – janvier 2017

Même s'il a fait beaucoup pour réveiller les consciences, l'indicateur européen de risque de pauvreté, dont la définition a été décidée par le Conseil européen de décembre 2000, semble de moins en moins pertinent.

D'abord à cause de nombreuses faiblesses statistiques et/ou méthodologiques. C'est ainsi, par exemple, que :

- la non prise en compte du revenu imputé qu'apporte la propriété de son logement gonfle le taux de pauvreté relatif et absolu des personnes âgées ;
- la médiocre prise en compte des revenus de la propriété par l'enquête SILC[1] (Statistics on Income and Living Conditions, à savoir l'Enquête dont les résultats servent, notamment, à calculer le taux de risque de pauvreté) conduit probablement à une sous-estimation du taux de pauvreté[2]
- des intervalles de confiance élevés empêchent de déceler des tendances ou écarts (par exemple entre deux quintiles) significatifs.

Mais, surtout, ses résultats semblent ne plus correspondre au vécu sur le terrain et à d'autres observations ; la quasi-stabilité du taux de risque de pauvreté depuis plus de 10 ans apparaît ainsi en décalage par rapport aux données de fréquentation de nombreux services sociaux et aux contenus des témoignages (des professionnels ou usagers) et études qui indiquent qu'il y a de plus en plus de personnes en difficultés et que, pour beaucoup, les difficultés s'intensifient.

Pour illustrer cette dernière observation, le recours conjoint à un autre indicateur – la plus ou moins grande difficulté à « nouer les deux bouts » – permet de montrer qu'en Belgique :

- le pourcentage de personnes vivant dans les « Ménages joignant les deux bouts avec beaucoup de difficultés ou avec difficulté » (= pauvreté subjective) a augmenté entre 2004 et 2009 et est plus élevé que le pourcentage de personnes vivant dans un ménage en risque de pauvreté (c'est-à-dire les ménages sous le seuil de pauvreté = 60% du revenu médian) ;
- le pourcentage de personnes pauvres (sous le seuil de pauvreté) vivant dans un ménage joignant les deux bouts avec beaucoup de difficultés a augmenté, indication d'une intensification des difficultés.

1 Voir : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc/

2 Philippe Defeyt , « Le seuil de pauvreté et le taux de pauvreté sont sous-estimés en Belgique », IDD, août 2015 (voir : http://www.iddweb.eu/docs/SeuilPauv.pdf)

Notes méthodologiques *:*

- ***Pour faire ressortir les tendances, les observations ont été lissées par une moyenne mobile sur trois ans centrée sur l'année centrale.***
- ***Ces données ne sont pas disponibles pour la Wallonie !***

Taux de pauvreté et pourcentage de personnes vivant dans un ménage joignant les deux bouts avec beaucoup de difficultés ou avec difficulté
Belgique – 2004-2014

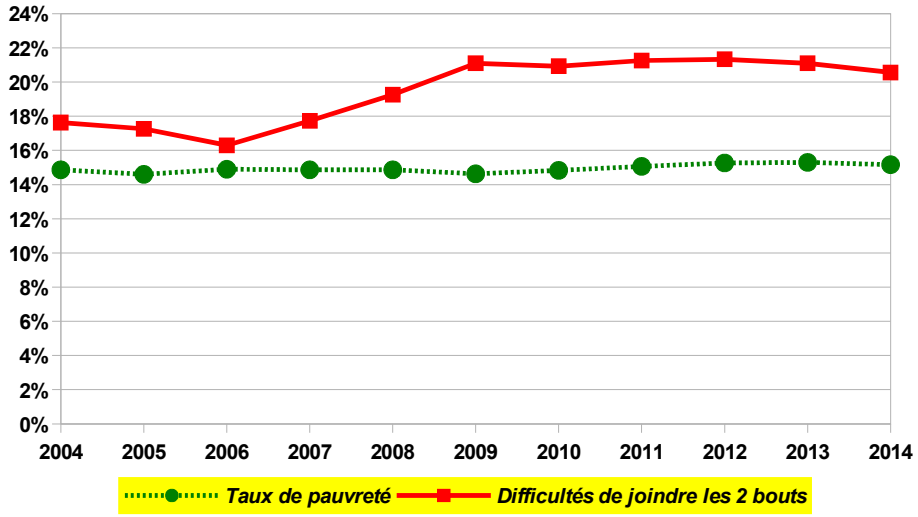

Source : EU-SILC – **Calculs** : IDD

Pourcentage de personnes sous le seuil de pauvreté vivant dans un ménage joignant les deux bouts avec beaucoup de difficultés – Belgique – 2004-2014

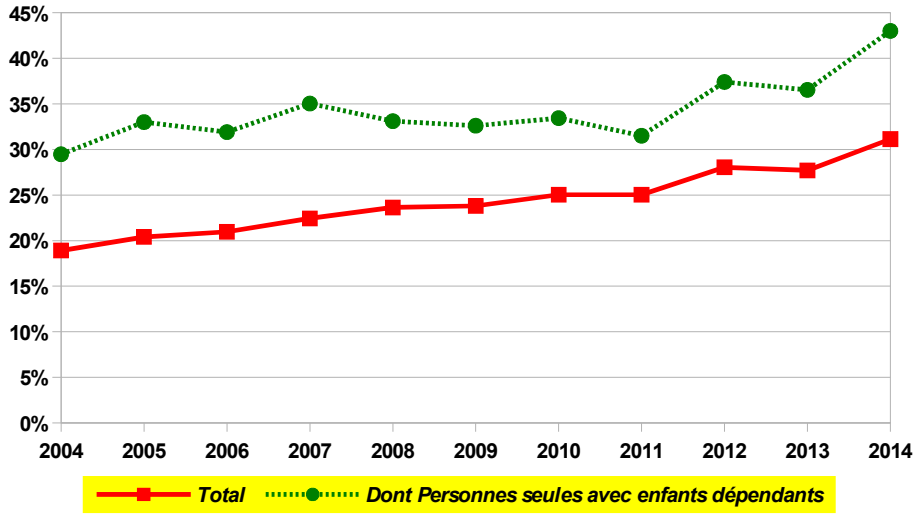

Source : EU-SILC – **Calculs** : IDD

En fait, le malentendu fondamental autour de l'indicateur de risque de pauvreté découle de ce que cet indicateur est au final plus un (médiocre et partiel) indicateur de la distribution des revenus nets qu'un indicateur des (grandes) difficultés et craintes dans lesquelles vivent de nombreux ménages[3].

Dans la foulée de ces réflexions, l'intuition à la base de cette note est qu'il faut utiliser plutôt des indicateurs de précarité pour mieux coller aux évolutions objectives et/ou ressenties en matière de difficultés socio-économiques.

3 Voir pour plus de développements : Philippe Defeyt et Anne-Catherine Guio, « Pauvreté : une définition limitée, une politique à revoir, IDD, Mars 2011 (http://www.iddweb.eu/docs/DefeytGuioComplet.pdf)

Plus vite dit que fait, tant le concept de précarité est un concept à multiples entrées et facettes. Les quelques citations – très loin d'être exhaustives ! – reprises dans l'encadré suivant le montrent bien.

Précarité : quelques définitions et mises en perspective

« Caractère précaire, situation fragile, au bord du gouffre, qui peut s'effondrer à tout moment. »
(Dictionnaire en ligne de *lintern@ute*[4])

« Précarité :
État, caractère de ce qui est précaire : *La précarité des moyens d'existence.*
Précaire :
Qui n'existe ou ne s'exerce que par une autorisation révocable : *Poste précaire.*
Qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause : *Santé précaire. Emploi précaire.*
Qui est d'une sécurité douteuse : *Un abri précaire*. »
(Dictionnaire Larousse en ligne[5])

« La précarité est l'état de ce qui est précaire, c'est-à-dire qui n'offre aucune garantie de durée, qui est incertain, sans base assurée, révocable. (…) La précarité est caractérisée par une forte incertitude sur la possibilité de pouvoir retrouver dans un avenir proche la situation qui est considérée comme "acceptable". Elle est donc une notion subjective et relative car elle se définit par rapport à une situation "acceptable" et au sein d'une société donnée. Le degré de perception de la précarité est, en outre, influencé par de nombreux facteurs culturels. » (Toupie = Alarme, citoyens ! Formez vos convictions[6])

« Probabilité élevée qu'une unité (individu, ménage, groupe social) connaisse dans un intervalle donné l'état de pauvreté. » (Rapport n°1 d'une recherche en cours pour la Wallonie)

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. »
(Joseph Wresinski, Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Paris, Journal Officiel 1987, p.14)

« La précarité est une déclinaison du paupérisme, elle se dissocie à ce titre de la pauvreté. (…)
Les sciences humaines ne s'approprient la précarité qu'à l'aune des années 2000. Une première approche l'appréhende comme un prolongement, une nouvelle pièce venant se surajouter à la pauvreté. C'est ainsi que Serge Paugam[7] distingue trois formes de pauvreté : traditionnelle, marginale et disqualifiante – à cette dernière viennent s'ajouter les travailleurs pauvres et les travailleurs précaires[8]. Cette typologie rend compte d'un accroissement du champ de la pauvreté qui n'épargne plus les travailleurs (...)
La précarité, plus qu'un concept est un paradigme, la vulnérabilité sociale n'est plus seulement liée à l'expérience du chômage mais également à son éventualité. (…)
Sans réduire la pauvreté à des données purement objectives, (…) la pauvreté est mesurable et mesurée – comme l'évalue le taux de pauvreté au regard d'un niveau de vie –, pas la précarité. Cette dernière est éminemment subjective, elle est un sentiment qui ne recouvre pas forcément une réalité économique.
(…)
Ainsi, prenons l'exemple du revenu de solidarité active (RSA) qui doit permettre aux personnes d'exister dans la pauvreté. Une personne peut le percevoir et avoir le sentiment que sa vie lui convient parce qu'elle est inscrite dans un réseau social qui lui octroie un statut social. La précarité, au contraire, renvoie à la solitude. Ici, la personne perçoit le RSA social mais elle a le sentiment d'être seule, de n'exister pour personne d'autre. Aussi, elle se vit comme précaire, les aides qu'elle reçoit ne lui permettent pas de vivre, elle est obsédée par la survie. Elle voudrait consommer à sa guise, mais elle est dépendante de la banque

4 Voir : http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/precarite/

5 Voir : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%C3%A9carit%C3%A9/63303

6 Voir : http://www.toupie.org/Dictionnaire/Precarite.htm

7 Voir : Paugam, Serge, 2005, « Les formes élémentaires de la pauvreté », Paris, Presses universitaires de France

8 Voir : Paugam, Serge, 2000, « Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle », Paris, Presses universitaires de France

alimentaire, des Restos du cœur. Elle a le sentiment d'être dépossédée de son existence, d'être totalement tributaire des services sociaux. »
(Régis Pierret[9])

« La précarité a un impact global sur le corps social, qui peut se traduire par :

- dégradation des conditions de travail (un travailleur en situation précaire n'est pas en position de force pour défendre ses droits)
- difficultés à développer une vie sociale (ex: quitter le domicile parental, fonder une famille...)
- révolte contre l'organisation sociale (les salariés en situation précaire auront davantage tendance à s'opposer au système)
- dégradation de la santé physique ou mentale : la plupart des indicateurs de comportement et de santé sont altérés dans toutes les catégories de populations classées en situations de précarité (par rapport à celles qui ne le sont pas).
- de la défiance envers les médias de masse. Une partie des personnes touchées par la précarité diminue leur temps consacré aux actualités, une minorité se tourne vers des médias alternatifs. » (Wikipédia[10])

De ces citations mais également d'autres approches on peut déduire quelques éléments constitutifs de la précarité :

- la précarité est, en partie, subjective ; elle recouvre à la fois des situations de (grande) pauvreté matérielle et des vécus personnels de personnes qui craignent pour le lendemain, à tort ou à raison ; l'avenir des enfants est une préoccupation parfois douloureuse, a fortiori quand les moyens manquent, mais pas seulement ; la précarité est à la fois un état présent et un état potentiel ; ce sont à la fois les conditions de vie présentes, plus ou moins difficiles, et la peur de demain, la peur d'un "accident"...
- elle dépasse la seule question des revenus ; par exemple : un même revenu ne sera pas "vécu" de la même manière en fonction de ses caractéristiques propres (revenu plus ou moins stable, plus ou moins assuré, plus ou moins conditionnel)
- la précarité se vit, comme la pauvreté, dans de nombreuses dimensions : conditions de vie matérielles, capital social, relations affectives...
- la base matérielle est bien sûr, une dimension essentielle ; elle peut non seulement être trop fragile mais peut aussi se réduire encore ou déjà être en contraction ;
- la précarité peut se manifester/se traduire par l'impossibilité ou des grandes difficultés à être en capacité de se sentir utile à soi-même et aux autres, de choisir son parcours de vie, de se réaliser, etc.
- le contexte socioculturel joue un rôle important dans les dimensions de la précarité et son ressenti ; en caricaturant : une veuve avec deux jeunes enfants à l'issue de la guerre ce n'est pas la même chose qu'une femme seule abandonnée et mère de deux adolescents aux études en 2016
- les caractéristiques personnelles, objectives et subjectives, des personnes en précarité influencent bien sûr aussi le vécu, le ressenti et les conséquences de cette précarité (exemple : les personnages de « Moi, Daniel Blake », film de Ken Loach[11] ne tombent pas en dépression)
- le "basculement" peut concerner toutes les personnes mais certaines catégories socio-économiques plus que d'autres ;
- il n'y a pas d'automaticité dans le basculement ; c'est une question de circonstances et de fragilités qui se traduisent par des probabilités ; d'où l'importance de faire la distinction entre les précarisables et les précarisés ;
- il faut différencier la précarité objective et le sentiment de précarité ; la précarité objective peut être vue comme un hiatus entre l'exposition objective au risque et la couverture

9 Régis Pierret, « Qu'est-ce que la précarité ? », Socio [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 15 avril 2014 (voir : https://socio.revues.org/511)

10 Extrait de l'article "Précarité" de Wikipédia (voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9carit%C3%A9)

11 Voir : http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=241697.html

assurantielle ; on peut être très peu exposé et très bien assuré, très peu exposé et mal assuré, très exposé et bien assuré et très exposé et mal assuré ; la précarité subjective, c'est l'évaluation subjective par chacun de ces deux éléments (il suffit de rajouter dans l'énonciation ci-dessus l'idée de "croyance") ; cette évaluation subjective peut s'éloigner des réalités objectives en fonction du contexte social dans lequel on vit mais aussi à cause de mécanismes cognitifs innés tels que ceux qui font croire qu'on court plus de risques en prenant l'avion qu'en montant dans sa voiture ;

- la précarité est dès lors "contagieuse" dans le sens ou elle est vécue par les personnes directement et objectivement concernées mais également par ceux qui, à tort ou à raison (en termes de probabilités), se sentent (potentiellement) concernées ; c'est ce qu'exprime Régis Pierret quand il dit que « Nous sommes tous devenus vulnérables. » ou encore Roland Cayrol quand il observe que « On est tellement taraudés aujourd'hui par (la) question du chômage, pour soi-même, pour ses enfants et ses petits-enfants, que cela obère tout le reste et donne une teinte de mal-être profond à notre société. »[12] ; plus fort encore, il est évident que l'on se situe en-dehors de toute probabilité "raisonnable" quand « Une large majorité des Français (60%) juge possible qu'eux-mêmes ou leurs proches se retrouvent un jour sans domicile fixe » comme ils l'ont exprimé dans un sondage en 2014[13].

On se rend facilement compte que mesurer la précarité et son évolution est un défi tout autre que de mesurer la pauvreté (matérielle), ce qui n'est déjà pas simple ni évident.

Des tentatives existent. Comme par exemple le score EPICES (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé pour les Centres d'Examens de Santé) qui est un score individuel de mesure de la précarité des personnes suivies par les CES (centres d'examens de la santé) français[14]. L'intensité de la précarité est alors comparée à des indicateurs de santé.
NB : Cet article évoque aussi d'autres essais de mesure de la précarité.

Les 11 questions du score EPICES

Questions	Coefficients
Rencontrez-vous parfois un travailleur social ?	10,06
Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?	-11,83
Vivez-vous en couple ?	-8,28
Etes-vous propriétaire de votre logement ?	-8,28
Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?	14,80
Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?	-6,51
Etes-vous allé au spectacle au cours des 12 derniers mois ?	-7,10
Etes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?	-7,10
Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants	-9,47
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?	-9,47
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle ?	-7,10
Constante	75,14

Calcul du score : chaque coefficient est ajouté à la constante si la réponse à la question est « oui ».

Cependant, la plupart du temps on ne dispose pas aussi fines et aussi précises, en tout cas sur des périodes suffisamment longues pour repérer les tendances et/ou permettant de mettre en

12 Cité in Christian Roudaut, « Heureux comme un Français sous Pompidou... », M (le Magazine du Monde), 24 septembre 2016, p.16

13 Voir : http://www.francetvinfo.fr/societe/60-des-francais-craignent-de-devenir-sdf_1647447.html

14 Voir : Emilie Labbe, Jean Jacques Moulin, René Gueguen, Catherine Sass, Carine Chatain, Laurent Gerbaud, « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES - L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie », Revue de l'IRES (France), 2007/1 (n° 53), pp 3-49 (Voir : https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2007-1.htm) Pour une présentation de la méthodologie voir pp.9-10 (numérotation du texte en PDF)

perspective des données objectives et des perceptions subjectives. Quand des données d'enquête sont disponibles sur de (relativement) longues périodes, par exemple les indicateurs de "déprivation" de l'enquête SILC, les écarts de confiance sont tels que les tendances ou différentiations entre des niveaux de revenus ne sont pas statistiquement repérables. Enfin, des données d'enquêtes ne sont pas nécessairement disponibles au niveau régional. C'est le cas depuis 2011 des données SILC.

Je ne pense pas qu'il faille baisser les bras pour autant.

La suite de la note a pour ambition de construire un indicateur (de risque) de précarité pour la Wallonie basé sur l'addition de

2 indicateurs de précarité socio-démographique

- proportion de personnes vivant seules
- proportion de parents seuls (personne « chef de ménage » vivant avec des enfants, éventuellement eux aussi adultes)

et 4 indicateurs socio-économiques

- proportion de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)
- proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS)
- proportion d'invalides (au sens de la législation de l'INAMI)
- proportion de travailleurs en contrat à durée déterminée (contrats à durée déterminée)

Les évolutions sont

mesurées par rapport à la population totale

et décomposées

- par genre
- en 3 catégories d'âge (18-24, 25-49 et 50-64).

NB : Si j'ai, provisoirement, renoncé à construire un indicateur de précarité pour les 65 ans et plus c'est pour trois raisons : 1° les formes de précarité sont probablement différentes et certaines d'entre elles spécifiques ; 2° il manque des indicateurs ; 3° la montée de la précarité chez les moins de 65 ans est inquiétante alors que, pour le moment, la situation des pensionnés est en moyenne meilleure.

De manière très pragmatique il s'agit de mesurer l'évolution relative des catégories de personnes dont de nombreuses données et études indiquent qu'elles sont plus fragiles, plus susceptibles que d'autres de subir une "défaveur sociale", pour reprendre l'expression de Peter Townsend[15]. Il s'agit donc d'un indicateur contextuel susceptible d'être mis en perspective avec d'autres indicateurs, comme par exemple des indicateurs d'endettement ou de santé. Je reviendrai sur ce point dans les conclusions. On comprend dès lors facilement que l'indicateur « difficulté de nouer les deux bouts » ne suffit pas comme indicateur de précarité.

Les témoignages et commentaires repris dans l'encadré ci-dessous, extraits de deux articles consacrés par En Marche[16] à la présentation de l'étude de la Mutualité chrétienne sur la situation

15 « P. Townsend voit la défaveur sociale comme *un état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe* (Townsend P.,1987, « Deprivation », Journal Social Policy, 16:125-146). Il fait la distinction entre la défaveur matérielle qui se réfère aux biens ou aux commodités de la vie moderne, et la défaveur sociale (relations familiales, au travail ou dans la communauté) qui se rapproche du concept de capital social. Ces deux formes de précarité sont liées à la santé physique et mentale aussi qu'au bien-être des populations. » Source : Emilie Labbe, Jean Jacques Moulin, René Gueguen, Catherine Sass, Carine Chatain, Laurent Gerbaud, « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES - L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie », Revue de l'IRES (France), 2007/1 (n° 53), p.6

16 Joëlle Delvaux :

« Des travailleurs en invalidité se racontent » En Marche 20 Septembre 2012

financière et sociale des travailleurs en incapacité de travail depuis plus d'un an, montrent bien l'importance des indicateurs retenus.

Invalidité : derrière les chiffres, des vies

(...) lorsque l'incapacité de travail survient, les problèmes financiers ne sont généralement pas loin. D'un côté, les revenus diminuent. Et de l'autre, les frais augmentent en raison des soins médicaux, du recours à des services professionnels... Sans parler des coûts induits par le seul fait de rester chez soi toute la journée. "Quand on travaille, on descend le thermostat mais quand on est tout le temps à la maison, ce n'est pas possible. Donc, la consommation de mazout augmente. Et on dépense plus aussi. Si on fume, on fume plus ; si on mange, on mange plus...", explique une autre personne.

Le retrait de la vie professionnelle touche également à l''être'. "Les personnes rencontrées développent une image négative d'elles-mêmes", avance Anne Remacle (auteure de l'étude). Manque de confiance en soi, perte d'estime de soi, peur de ne plus retrouver son niveau de compétences, impression de perdre sa dignité, honte, culpabilité... sont partagés par celles et ceux qui sont en permanence confrontés à leurs limites.

"L'inutilité, ça vous mine. Inutile, oui, c'est le mot exact, c'est comme cela que je me perçois". Ou encore : "Cela fait trois ans que mes enfants me voient à la maison. Je ne sais pas faire grand-chose, pas même les porter par exemple. C'est une de mes plus grandes douleurs". Certaines personnes avouent alors tomber dans un 'cercle vicieux', celui des 'mauvaises habitudes' : l'alcool, la (mal)bouffe, la passivité, la paresse...

"Je ne sais pas comment font les gens qui doivent se contenter des seules indemnités d'invalide pour vivre"

"Il est certain que sans l'aide financière d'un ami ni l'apport de ce revenu garanti, j'aurais été obligée de vendre ma maison car je n'avais pas les moyens de rembourser l'emprunt à la banque".

Patricia estime être dans une situation financière relativement confortable au regard d'autres personnes en invalidité qu'elle connaît. "J'ai la chance d'avoir un conjoint qui travaille et gagne sa vie. Heureusement aussi, je n'ai pas de gros frais en soins ni en médicaments. Le plus coûteux, ce sont mes deux séances de kiné par semaine. Et dans l'ensemble, je vis de peu et n'ai pas de besoins importants qui nécessitent des dépenses".

"J'ai rencontré la misère comme je ne pouvais même pas l'imaginer (témoigne un enquêteur). Pas partout évidemment car il n'y a pas deux situations identiques. Certains invalides vivent beaucoup mieux, dans des logements corrects, voire des maisons cossues avec des jardins qu'ils ont à cœur d'entretenir. Mais il y a des gens, près de nous, qui vivent dans des taudis. Il y a chez eux comme une résignation, un fatalisme. Ils disent d'ailleurs vivre avec ce qu'on leur donne et n'avoir pas d'autre choix. On est face à une véritable détresse psychologique aussi. Des gens n'ont pas de loisirs, pas d'amis. Ils passent tout leur temps devant la télévision".

Voyons d'abord l'évolution de chacun de ces indicateurs. Ces indicateurs sont repris dans les pages qui suivent et présentés systématiquement ainsi :

- pour chaque indicateur les évolutions pour les femmes, les hommes et le total femmes + hommes
- le graphique supérieur présente les résultats en pourcentages par catégorie d'âge (18-24, 25-49 et 50-64) et le total

  Attention :

  > les pourcentages sont calculés par rapport à la population totale de chaque catégorie d'âge

  > les jeunes de 18-24 ans considérés ici sont les jeunes hors étudiants !
- le graphique inférieur présente les mêmes évolutions mais en indices 1999=100.

Notes méthodologiques :

https://www.enmarche.be/services/incapacite-de-travail-et-invalidite/des-travailleurs-en-invalidite-se-racontent.htm?lng=fr

« Invalidité : derrière les chiffres, des vies » En Marche 06 Octobre 2016
https://www.enmarche.be/politique/politiques-sociales/invalidite-derriere-les-chiffres-des-vies.htm?lng=fr

- ***les indicateurs démarrent en 1999 puisque c'est l'année la plus ancienne pour laquelle on dispose de données pour tous les indicateurs retenus (ou une estimation que l'on peut qualifier de solide des quelques données manquantes)***
- ***toutes les données sont des moyennes annuelles sauf pour l'invalidité (données au 30 juin)***
- ***toutes les données sont issues de banques de données administratives sauf le nombre d'étudiants (pour isoler les non étudiants) et le nombre de salariés en contrat à durée déterminée fournis eux sur base d'une enquête (Enquête sur les forces de travail)***
- ***les sources de données sont***
  - ***> Données socio-démographiques : Bureau fédéral du Plan (données non publiées communiquées à l'auteur)***
  - ***> Données socio-économiques :***
    - ***Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) : NBB.Stat***
    - ***Bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS) : SPP Intégration sociale***
    - ***Invalides : INAMI***
    - ***Salariés en contrats à durée déterminée (CDD) : Enquête sur les forces de travail***

A partir de ces deux séries de données on peut construire un indicateur de précarité socio-démographique et un indicateur de précarité socio-économique, tous les deux obtenus par simple addition des indicateurs partiels respectifs.

Pour ce qui est de l'indicateur socio-démographique il n'y a pas de double comptage possible. Par contre, pour construire l'indicateur de précarité socio-économique, on a éliminé le double comptage résultant de ce qu'une partie – au demeurant croissante – des bénéficiaires du RIS sont aussi inscrits comme demandeurs d'emploi inoccupés (voir Annexe) ; il subsiste un (probablement faible) double comptage entre les contrats à durée déterminée et les bénéficiaires du revenu d'intégration qu'il n'a pas été possible d'effacer. Enfin, il est difficile d'ignorer que, pour partie, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés chez les 50 ans et + s'explique par le recul des anciens régimes de prépension, (largement) plus favorables ; pour éviter de "sur-gonfler" l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés on a, pour l'indicateur de précarité socio-économique, tenu compte de la double évolution (montée en phase des demandeurs d'emploi inoccupés, recul des prépensionnés ancien système) en divisant par deux le nombre de prépensions (l'hypothèse est ici que la précarité des prépensionnés était moindre que celle des demandeurs d'emploi inoccupés qui les ont "remplacés" ; le coefficient de 50% est purement arbitraire mais d'autres valeurs ne modifient pas significativement l'allure générale des courbes concernées ni les conclusions).

NB : L'Annexe présente deux informations découlant des données utilisées : la proportion de jeunes de 18-24 ans aux études et la proportion de bénéficiaires du RIS inscrits comme demandeurs d'emploi inoccupés.

J'invite le lecteur à parcourir les graphiques des pages 9 à 20 pour repérer les évolutions qui l'intéressent ; ces graphiques réservent quelques surprises. Voici mes observations principales :

- la proportion de personnes seules augmente de manière tendancielle chez les 50-64 ans, en particulier chez les hommes ; les hommes seuls dans cette catégorie d'âge sont désormais plus nombreux – en absolu et en pourcentage de la population correspondante – que les femmes seules ;
- la proportion de femmes chefs de famille monoparentale augmente de presque 50% sur la période considérée mais baisse depuis 2008 chez les 25-49 ans ; cette évolution s'explique notamment par l'augmentation de l'âge où les enfants quittent le domicile (plus d'étudiants, études plus longues et phénomène des Tanguy) ;
- en indices 1999=100, la précarité socio-démographique des 18-64 ans a augmenté plus chez les hommes que chez les femmes ; l'écart est plus important encore chez les 50-64 ans ;

Suite p.21

% de personnes seules – Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

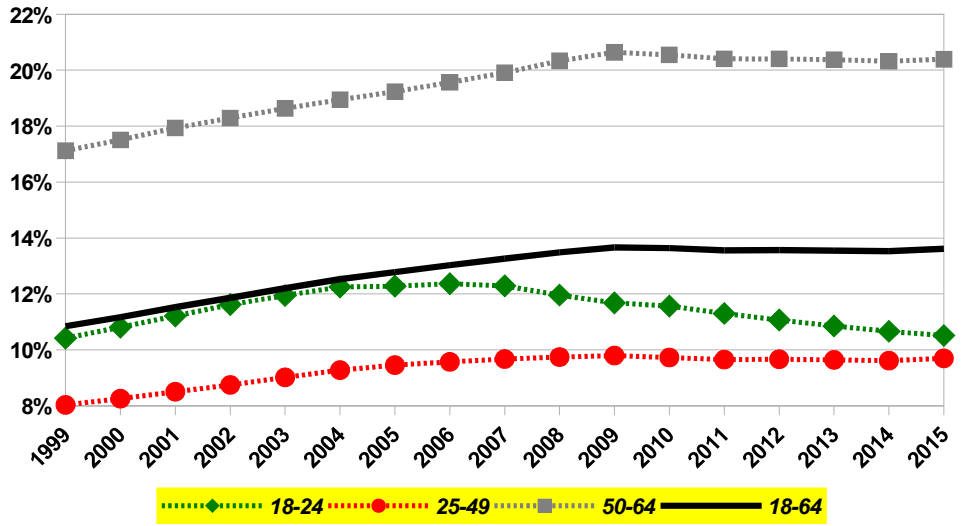

Idem en indices 1999=100

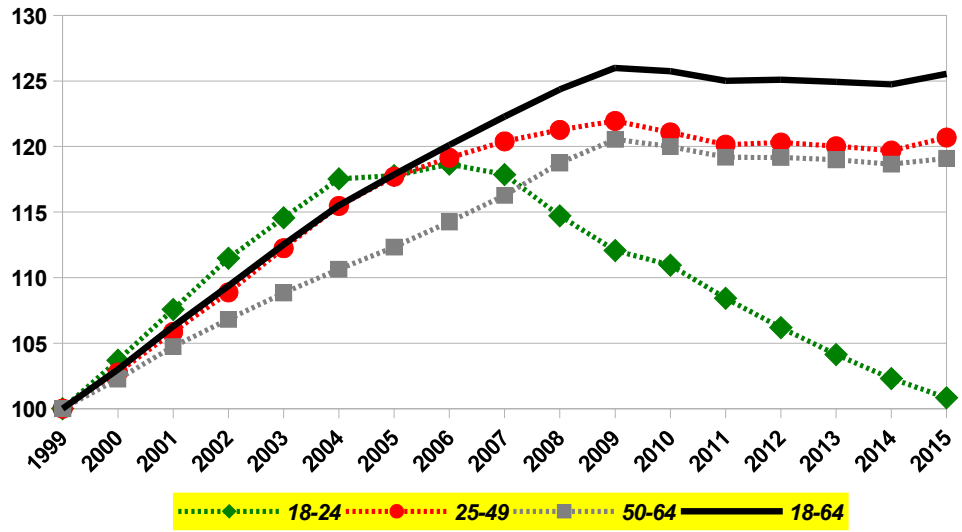

% de personnes seules – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

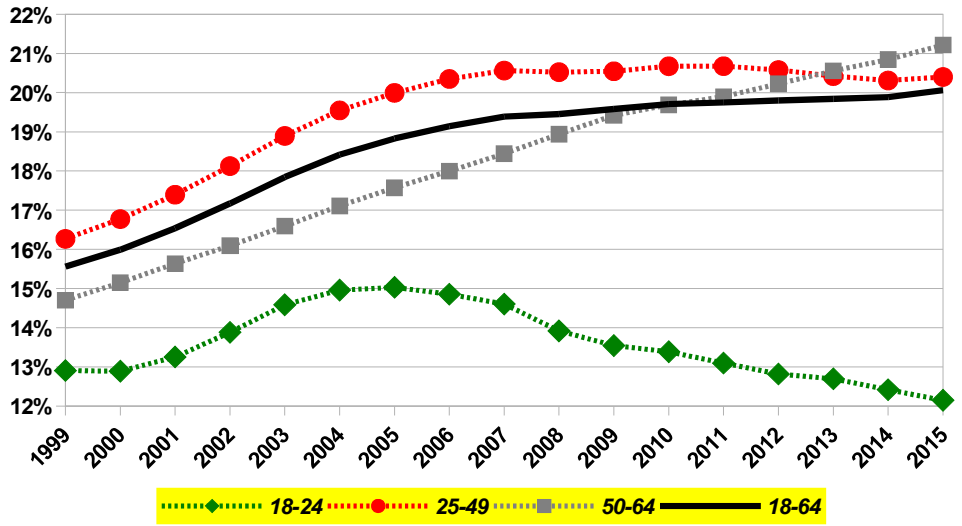

Idem en indices 1999=100

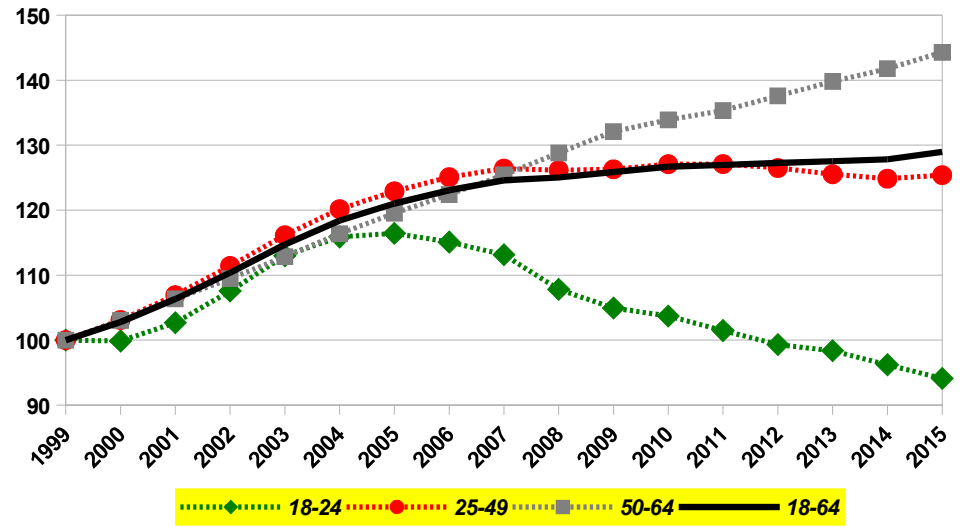

% de personnes seules – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

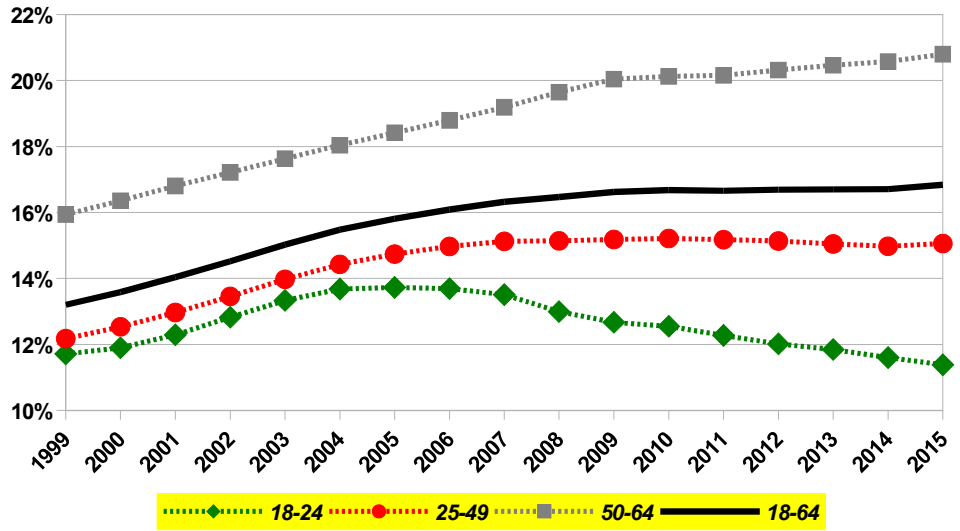

Idem en indices 1999=100

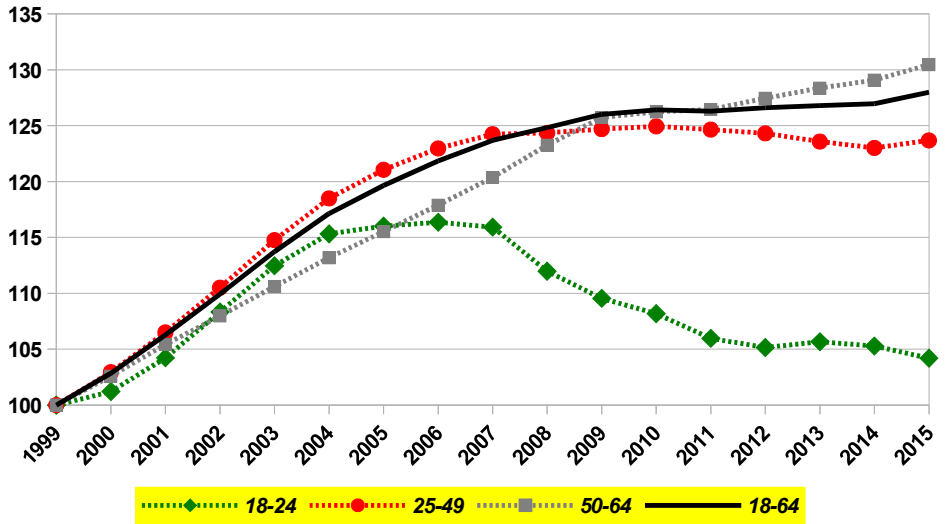

% de parents seuls - Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

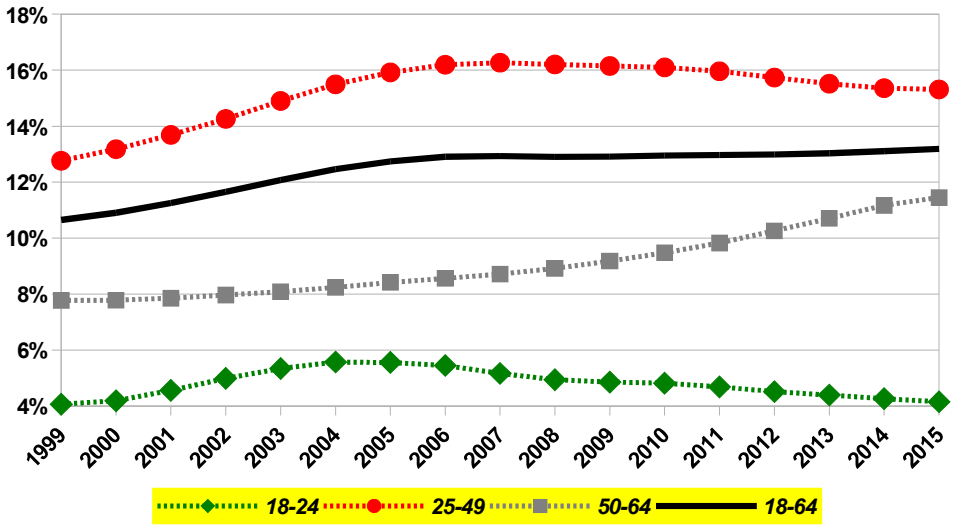

Idem en indices 1999=100

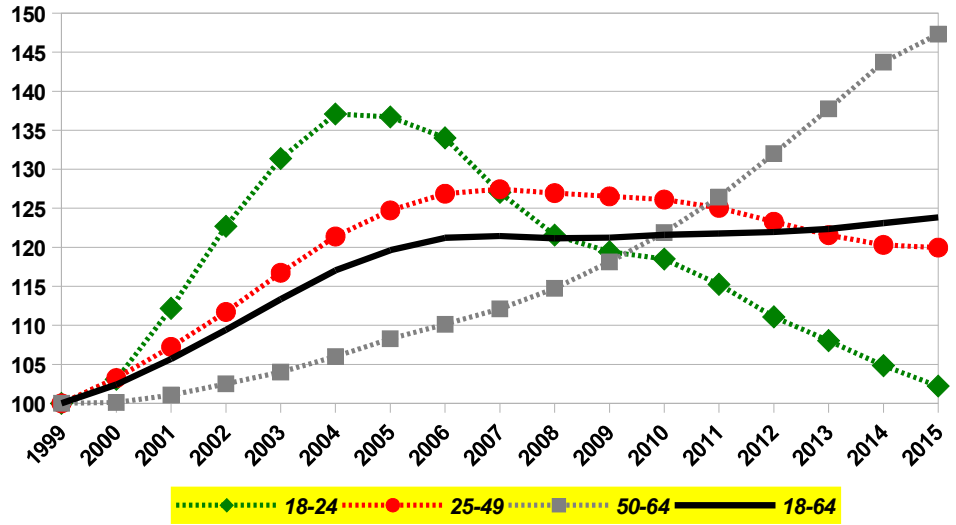

% de parents seuls - Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

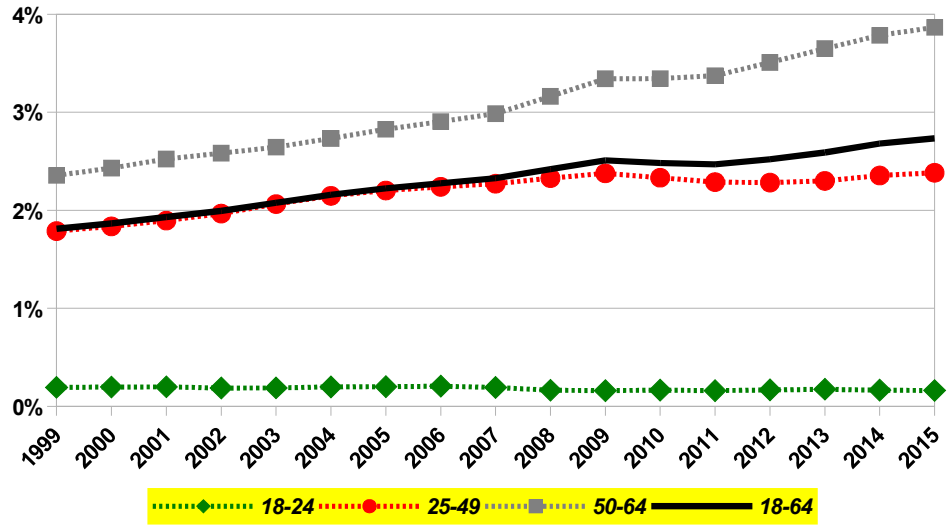

Idem en indices 1999=100

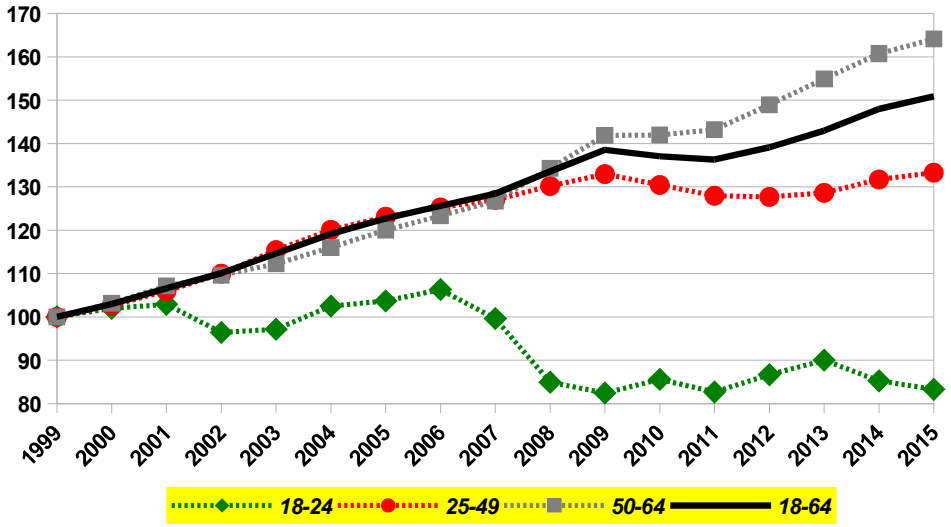

% de parents seuls – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

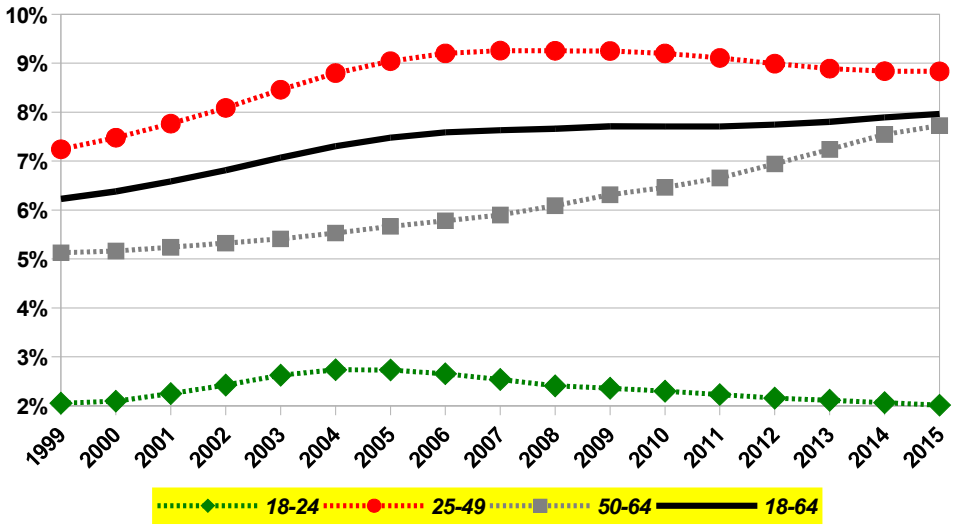

Idem en indices 1999=100

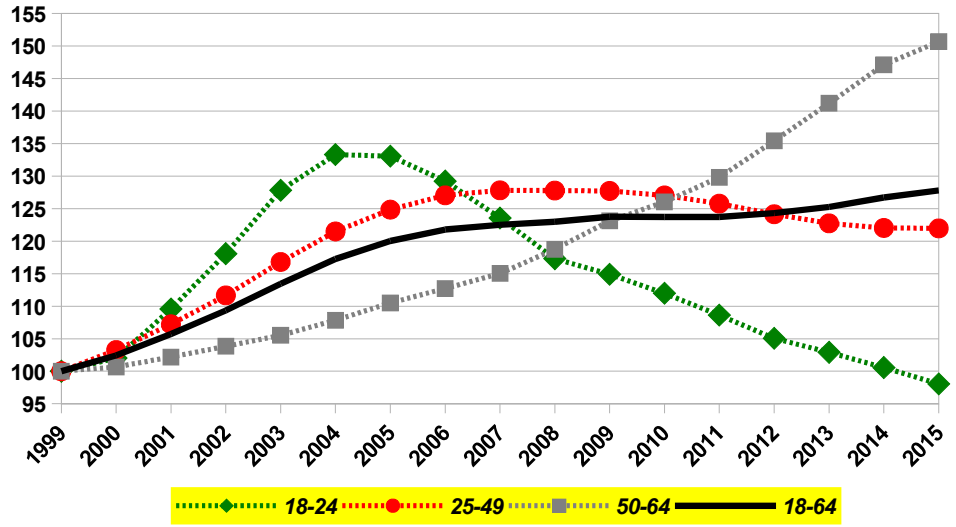

Précarité socio-démographique - Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

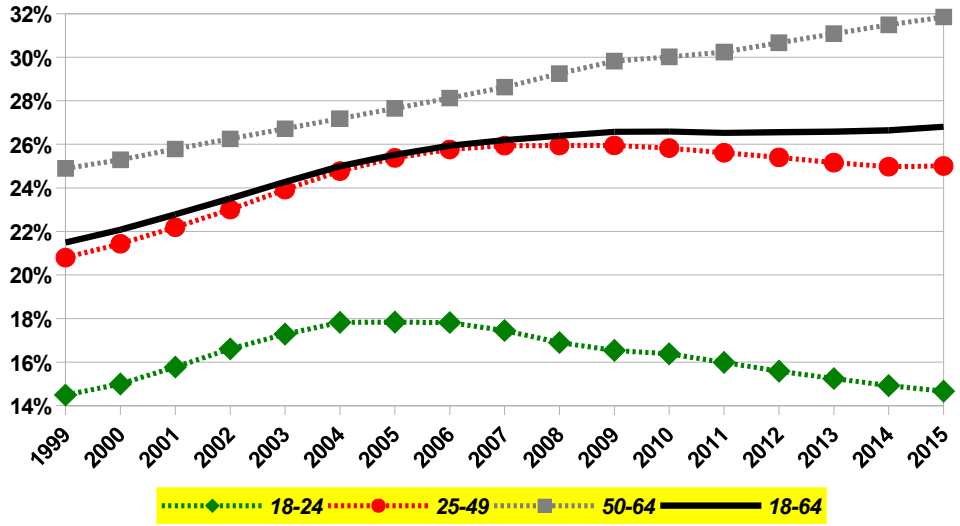

Idem en indices 1999=100

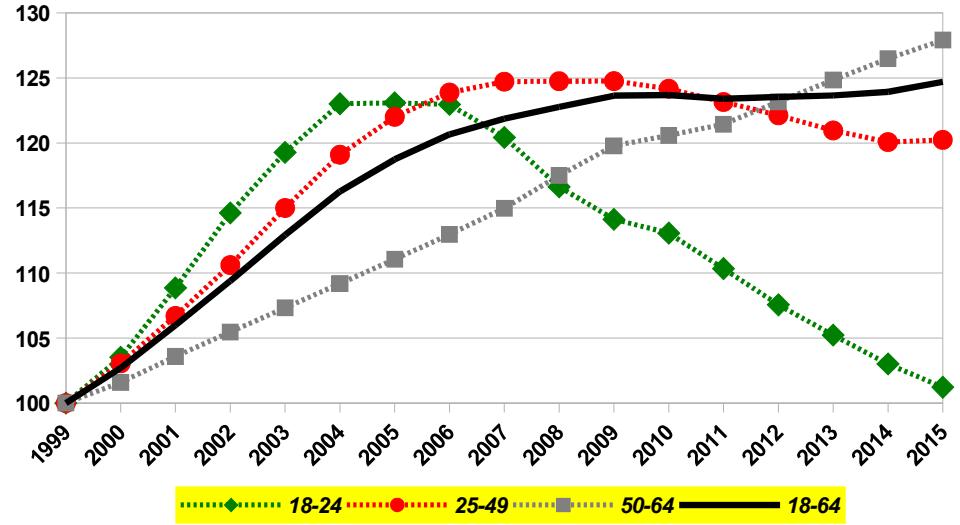

Précarité socio-démographique - Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

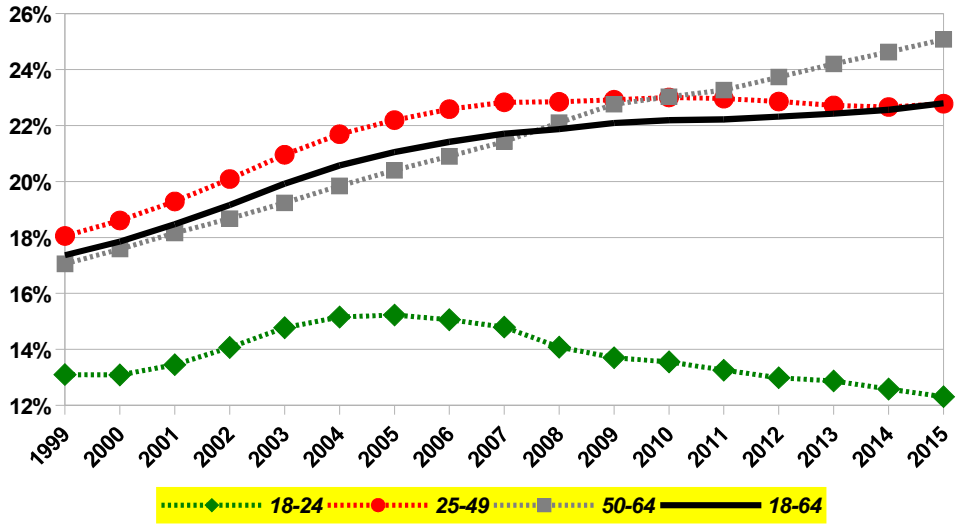

Idem en indices 1999=100

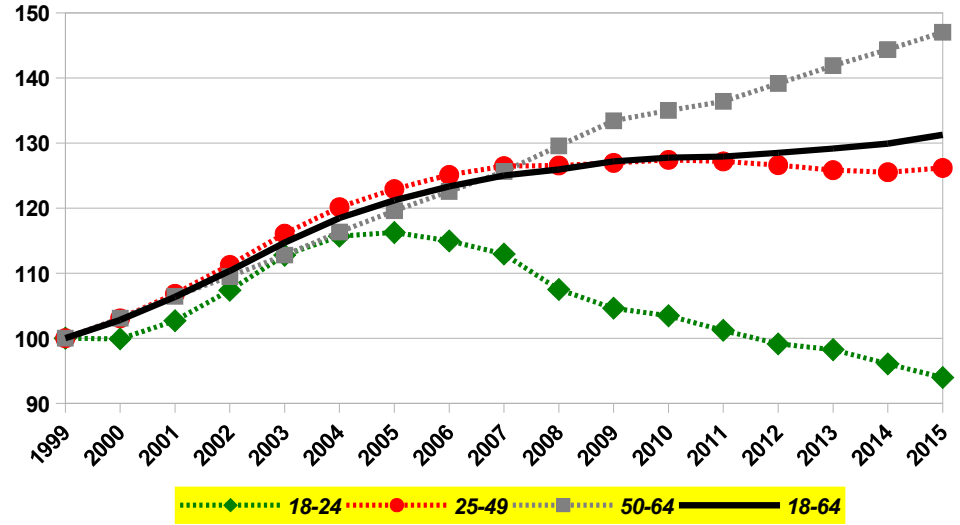

Précarité socio-démographique – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

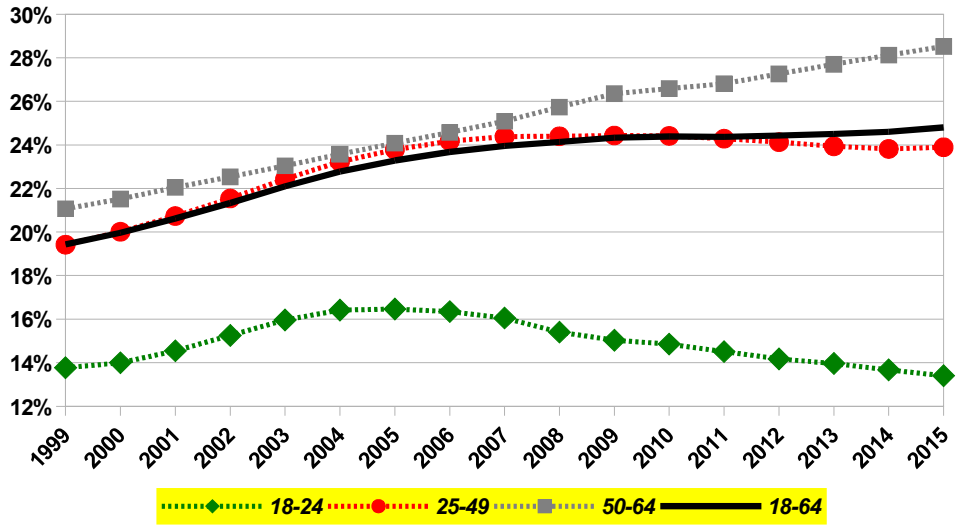

Idem en indices 1999=100

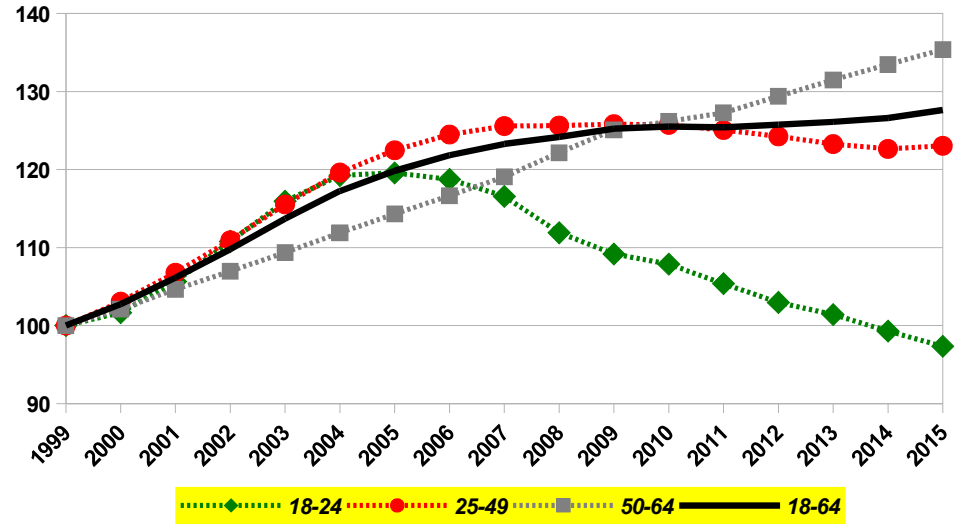

% de DEI - Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

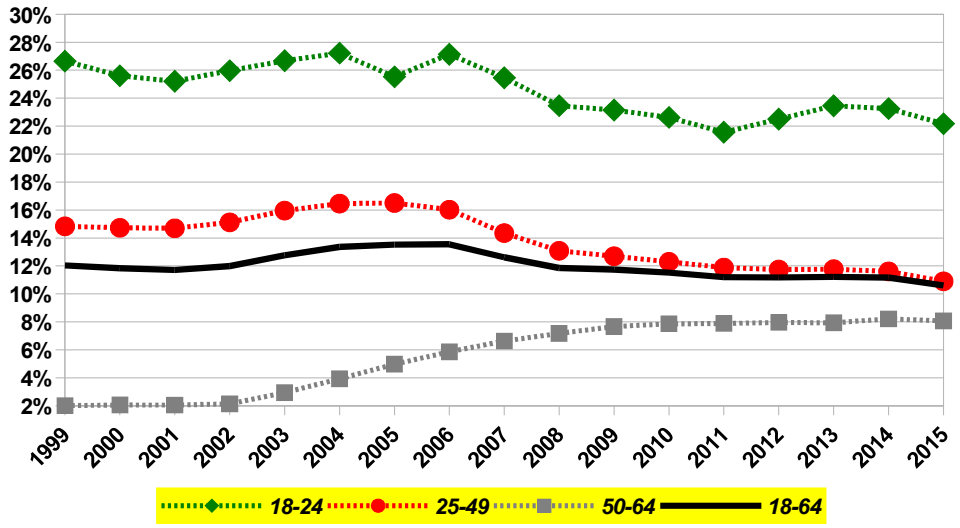

Idem en indices 1999=100

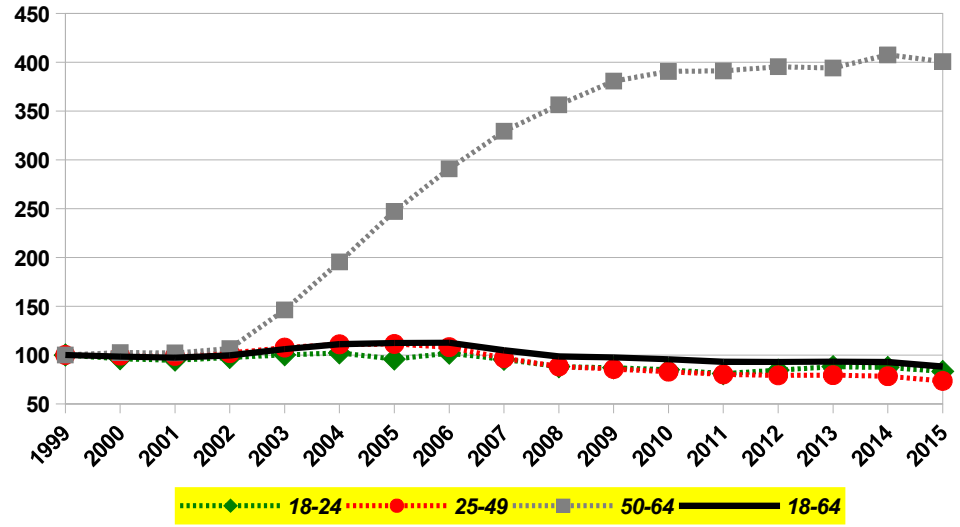

% de DEI – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

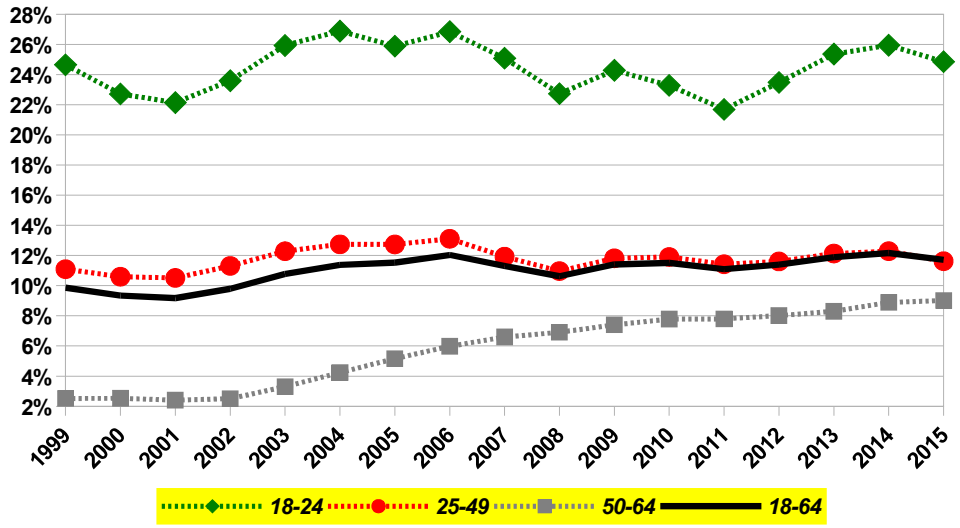

Idem en indices 1999=100

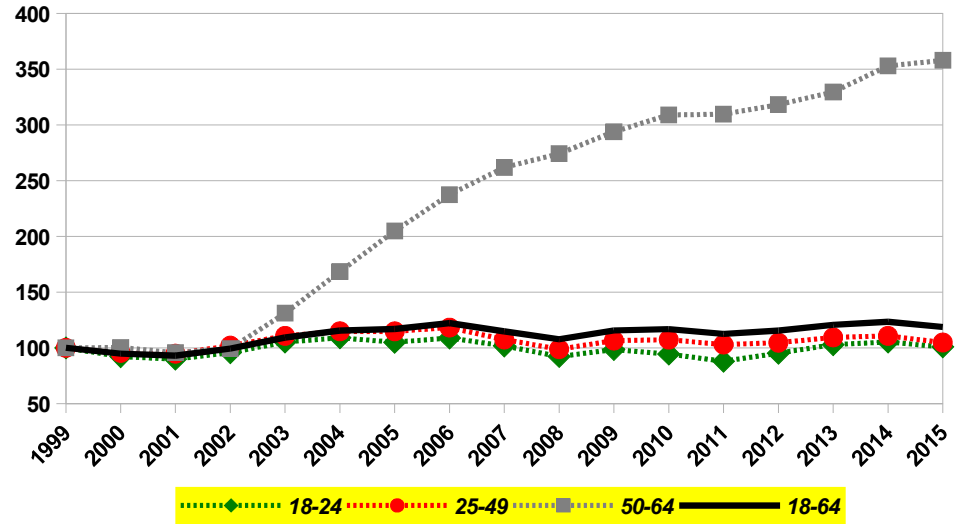

% de DEI – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

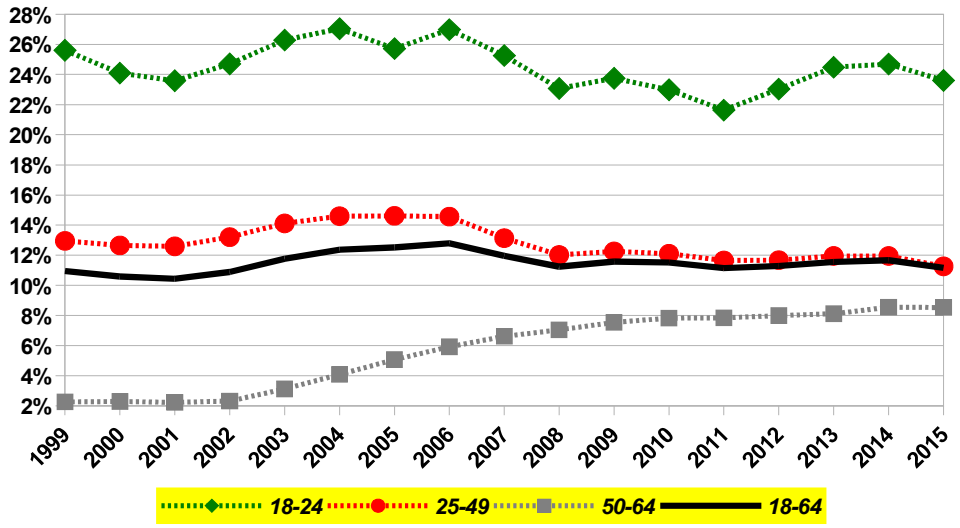

Idem en indices 1999=100

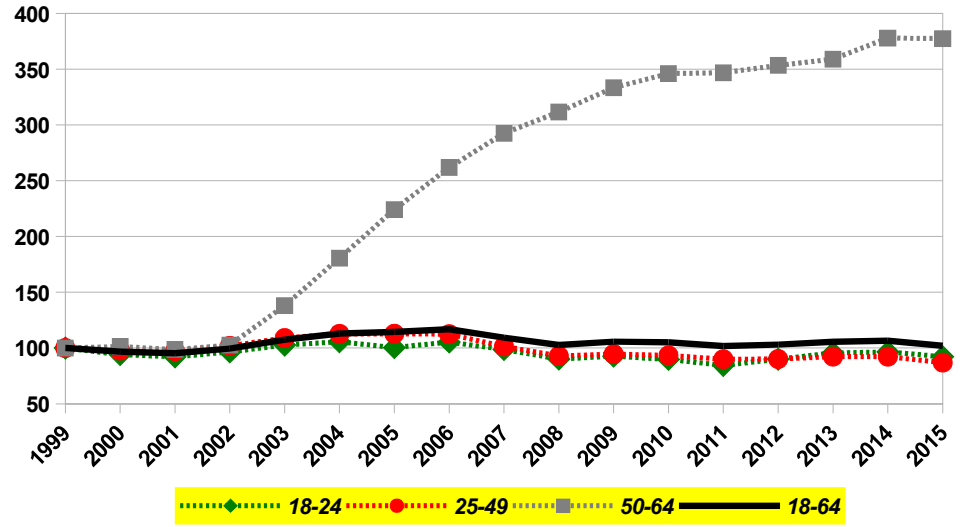

% de RIS – Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

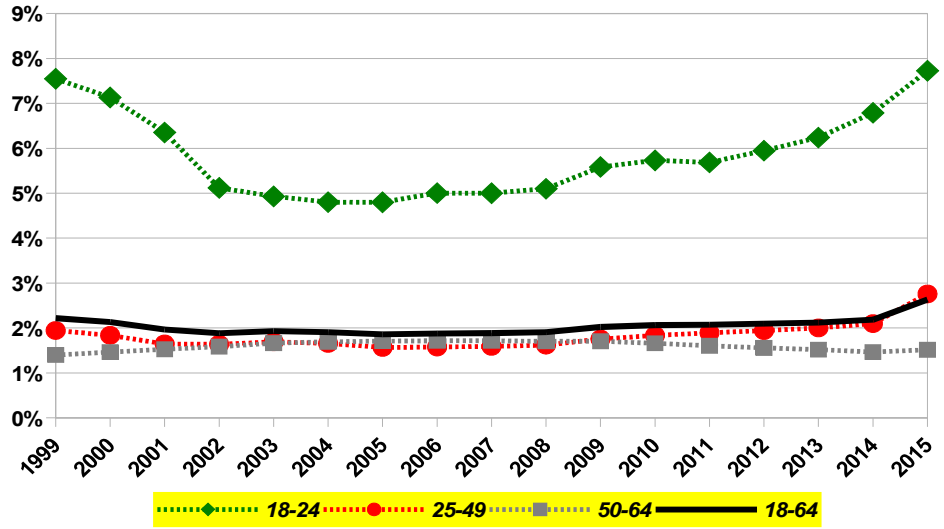

Idem en indices 1999=100

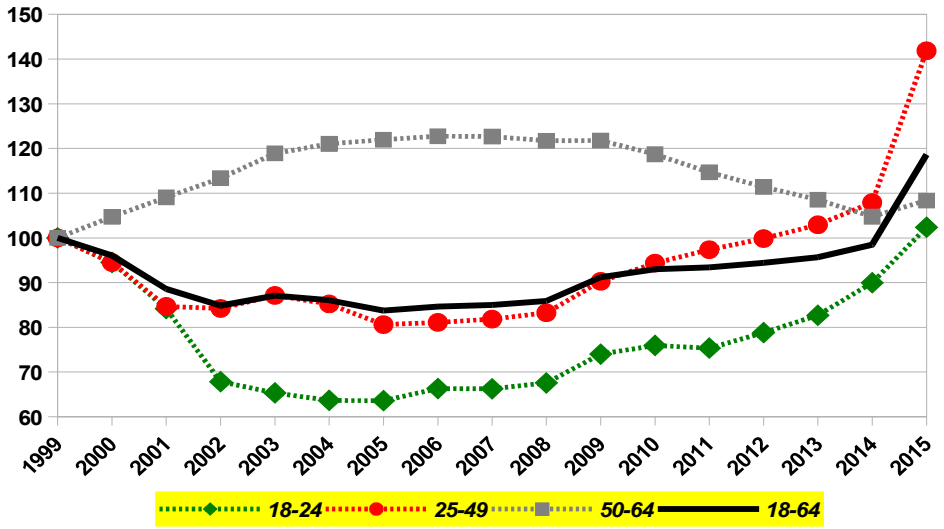

% de RIS – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

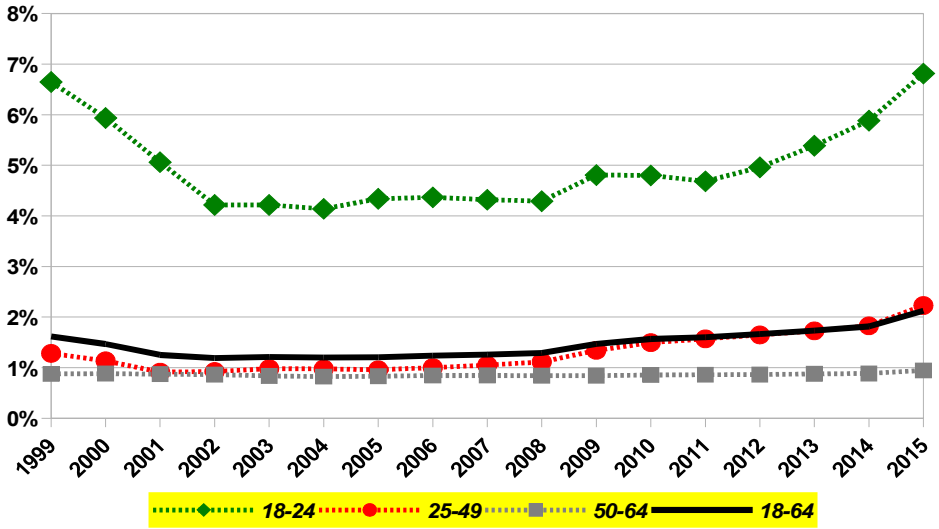

Idem en indices 1999=100

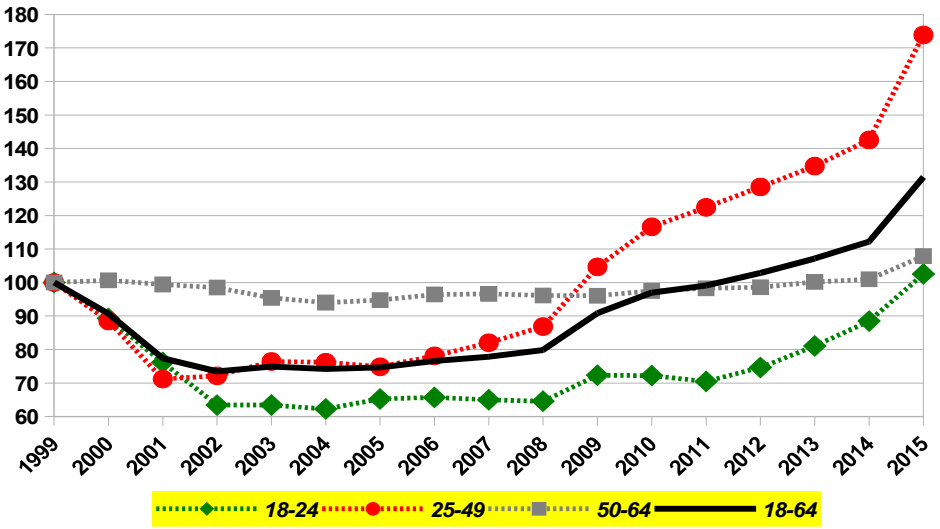

% de RIS – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

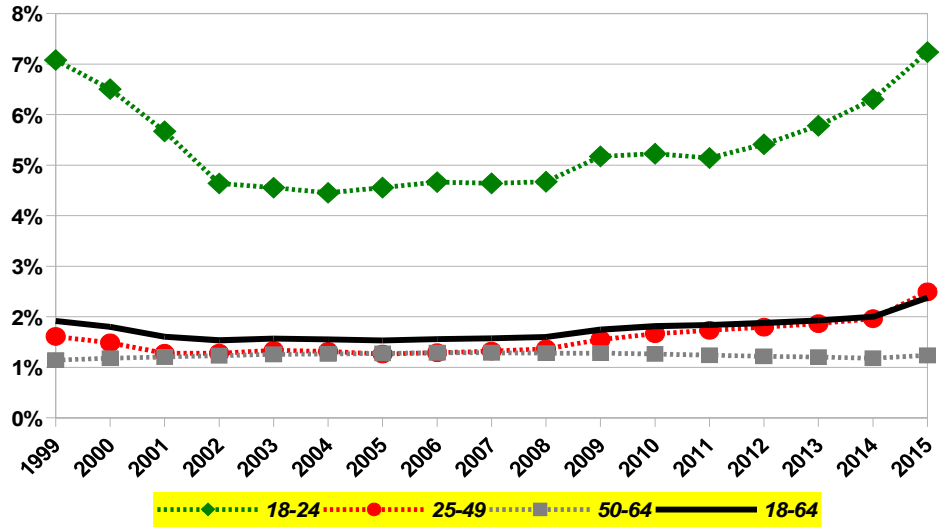

Idem en indices 1999=100

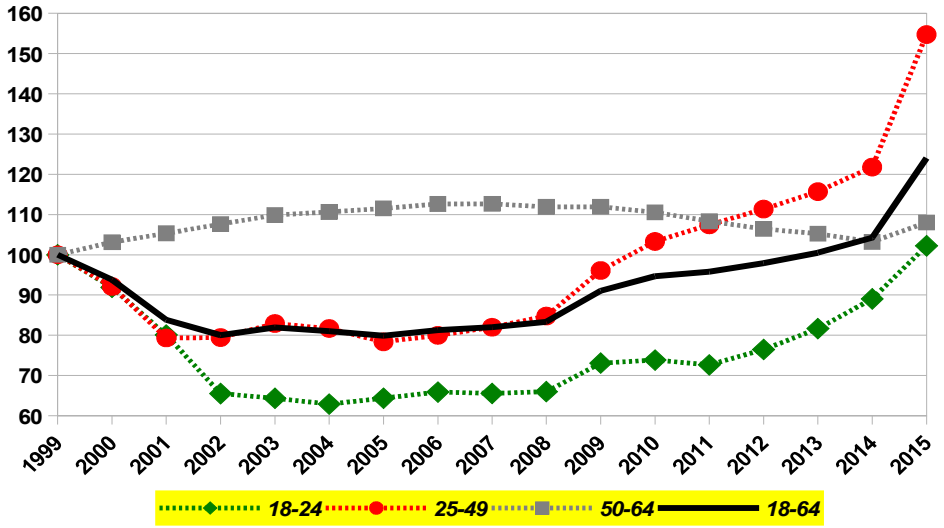

% d'invalides – Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

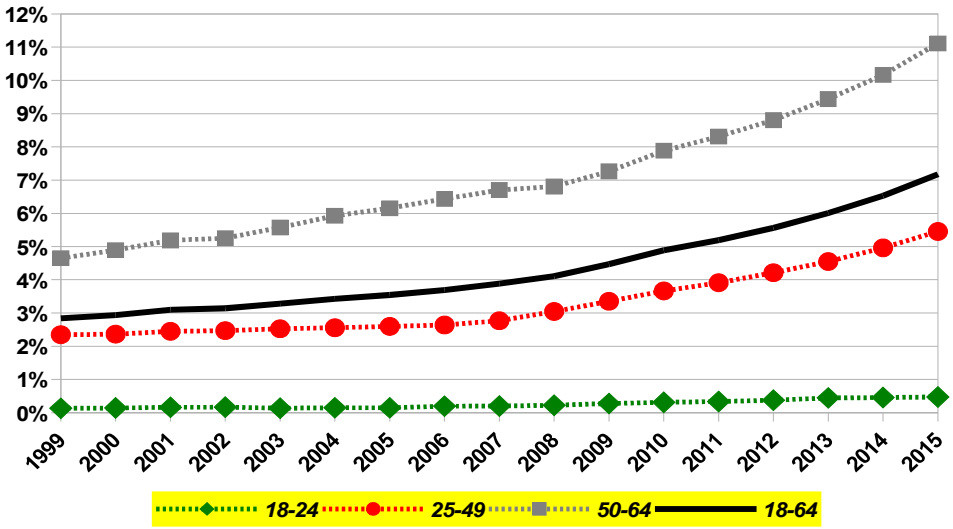

Idem en indices 1999=100

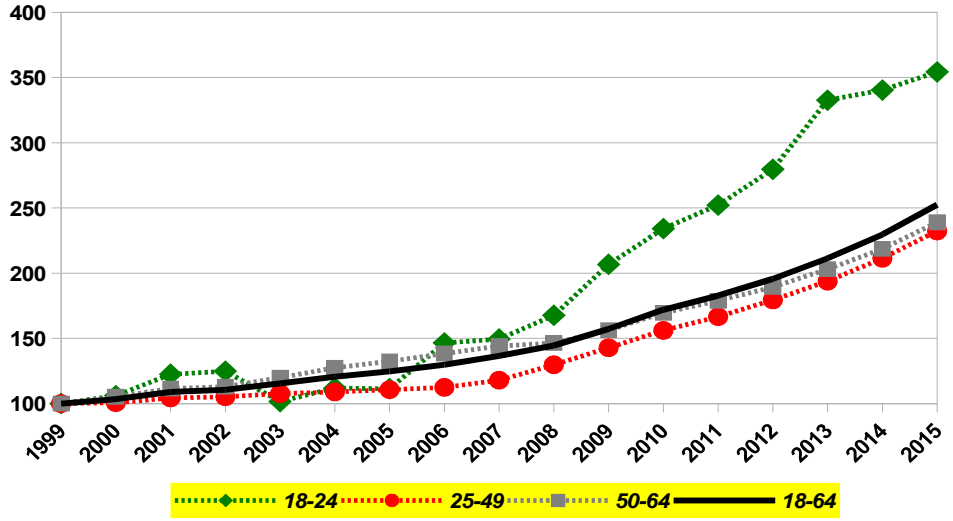

% d'invalides – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

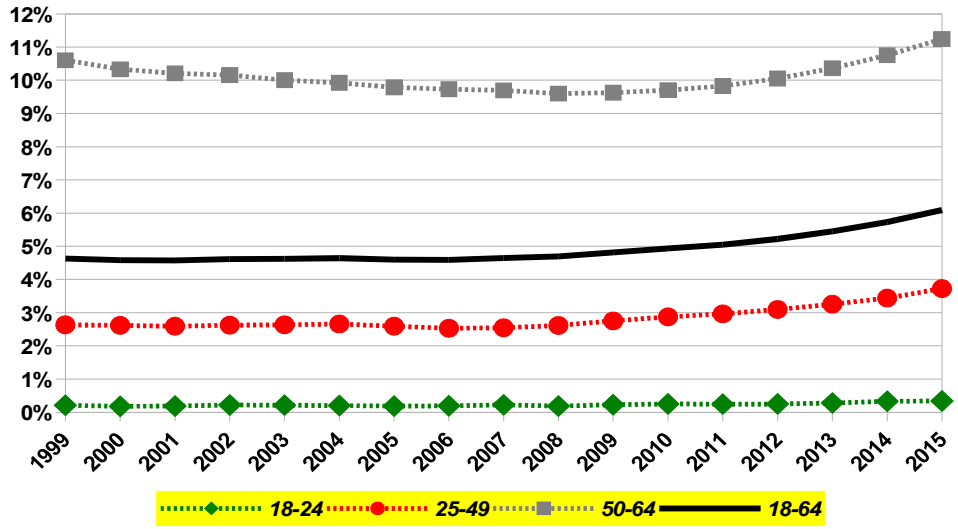

Idem en indices 1999=100

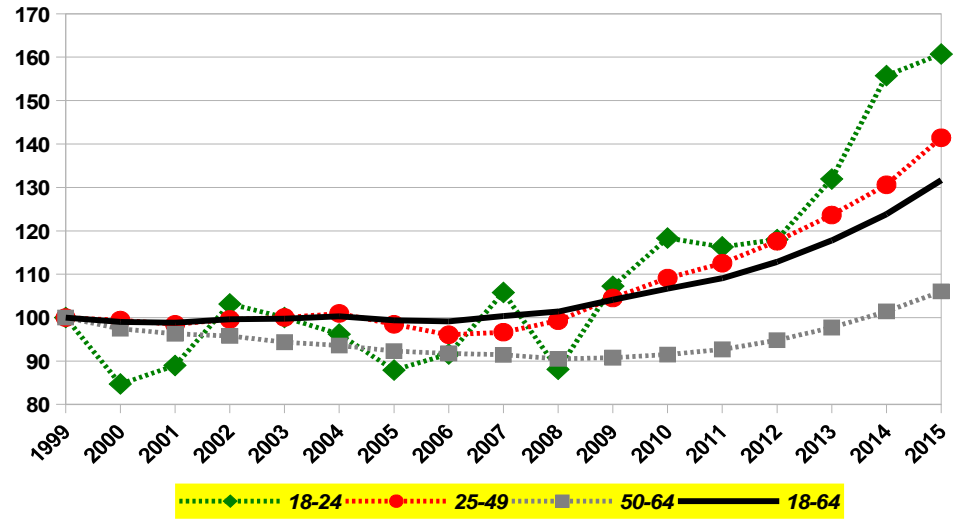

% d'invalides – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

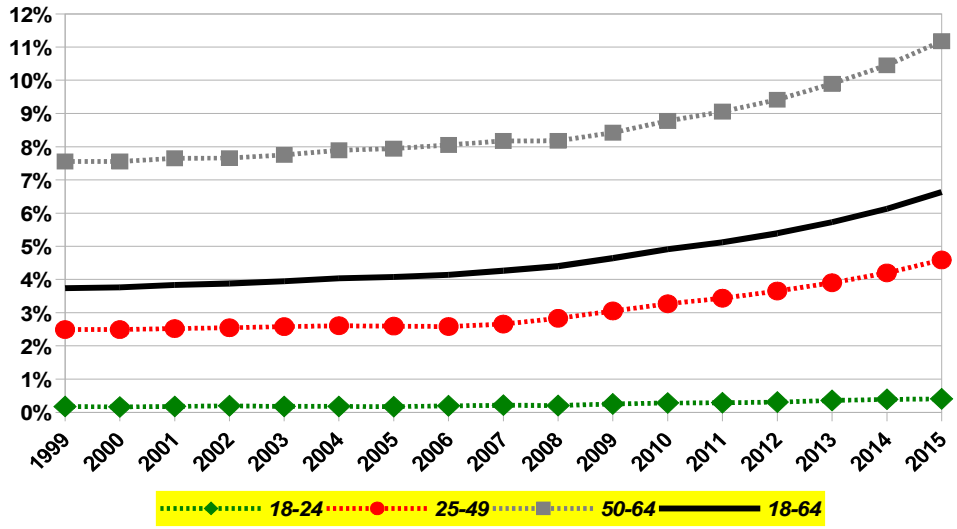

Idem en indices 1999=100

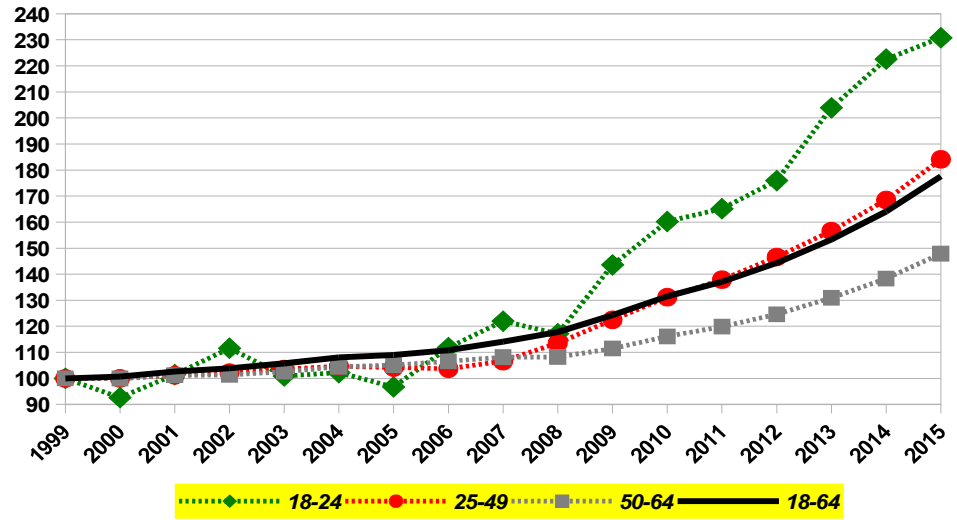

% d'emplois temporaires – Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

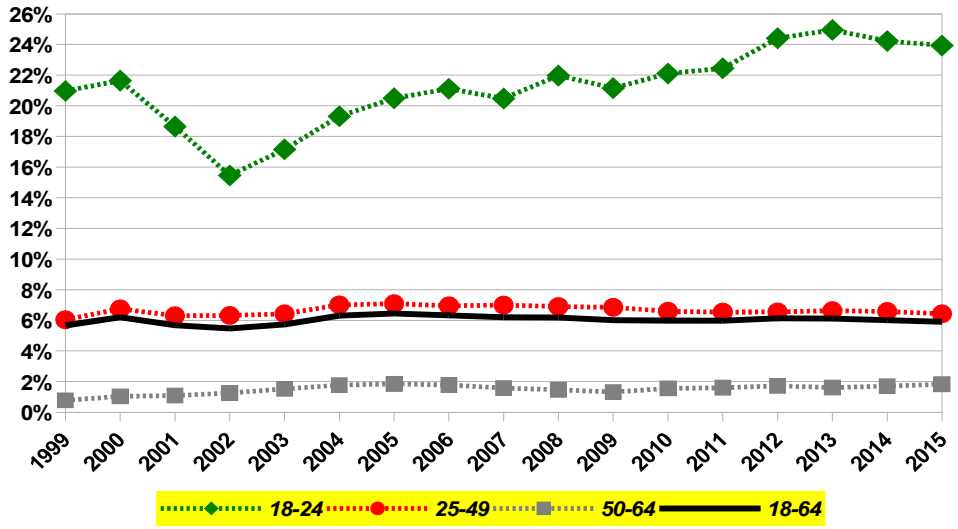

Idem en indices 1999=100

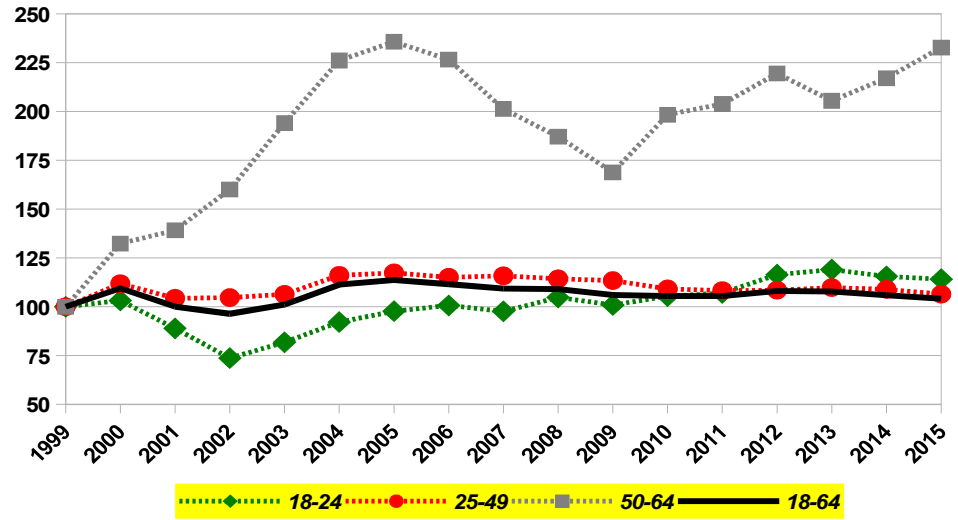

% d'emplois temporaires – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

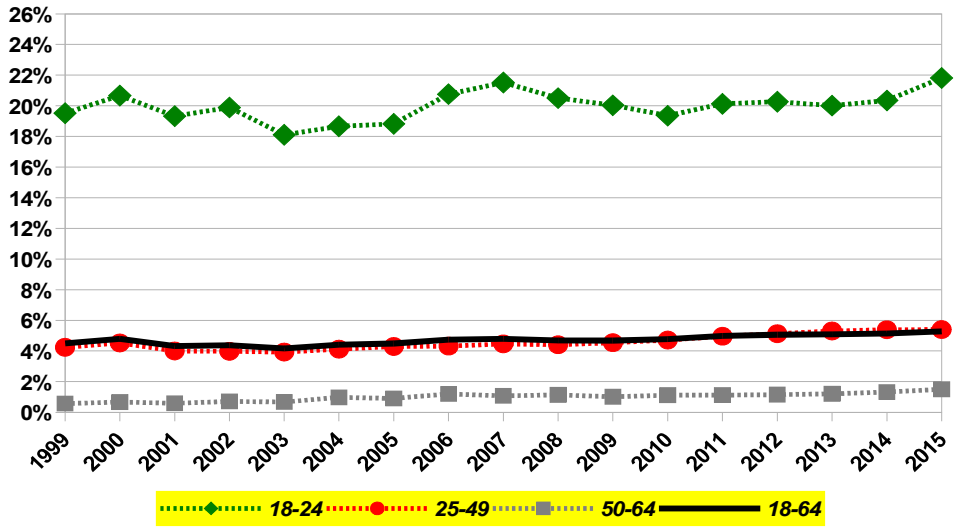

Idem en indices 1999=100

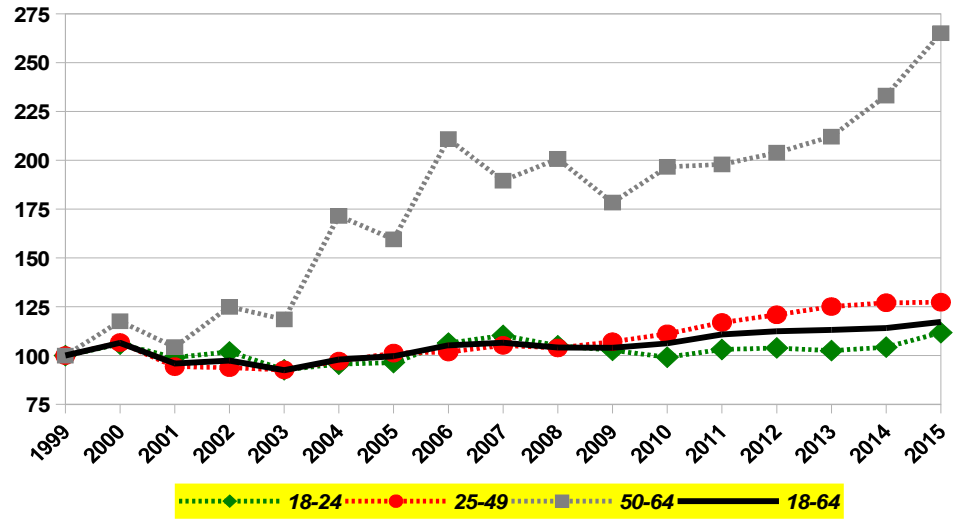

% d'emplois temporaires – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

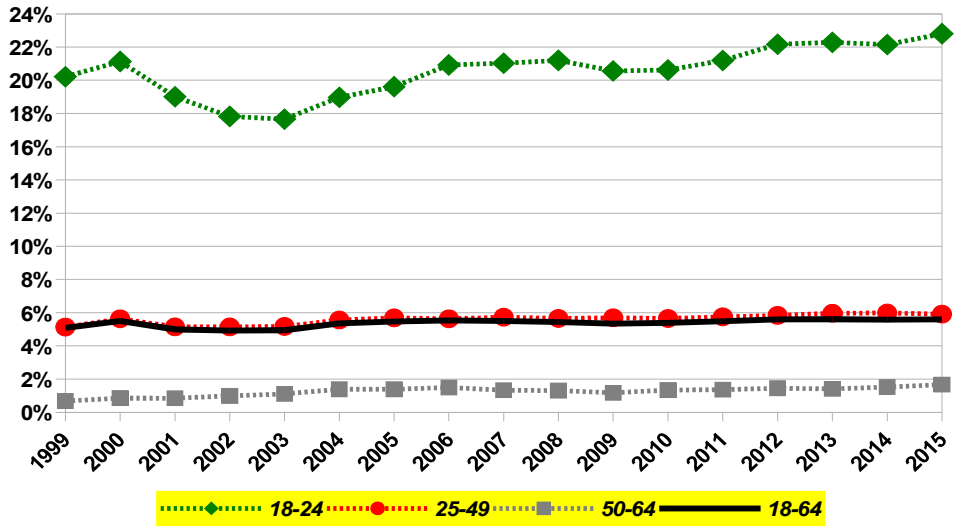

Idem en indices 1999=100

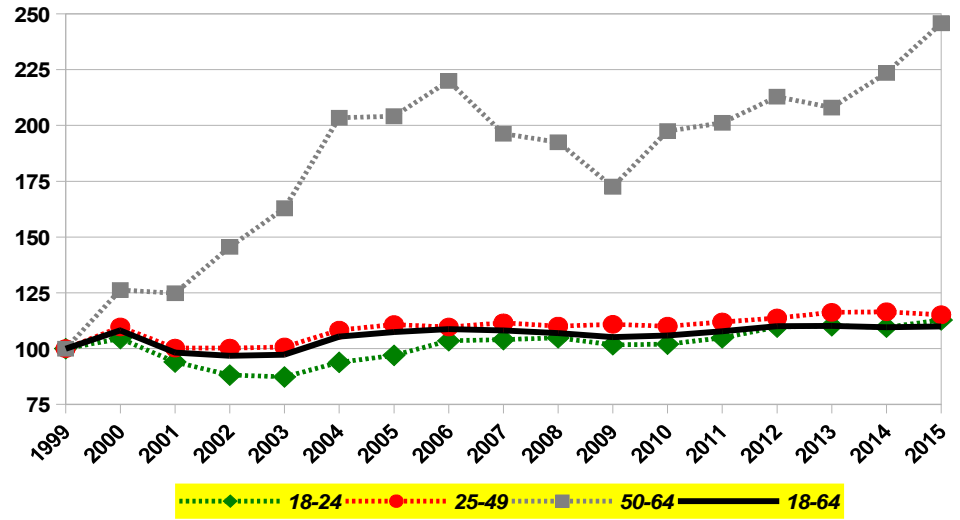

Précarité socio-économique – Femmes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

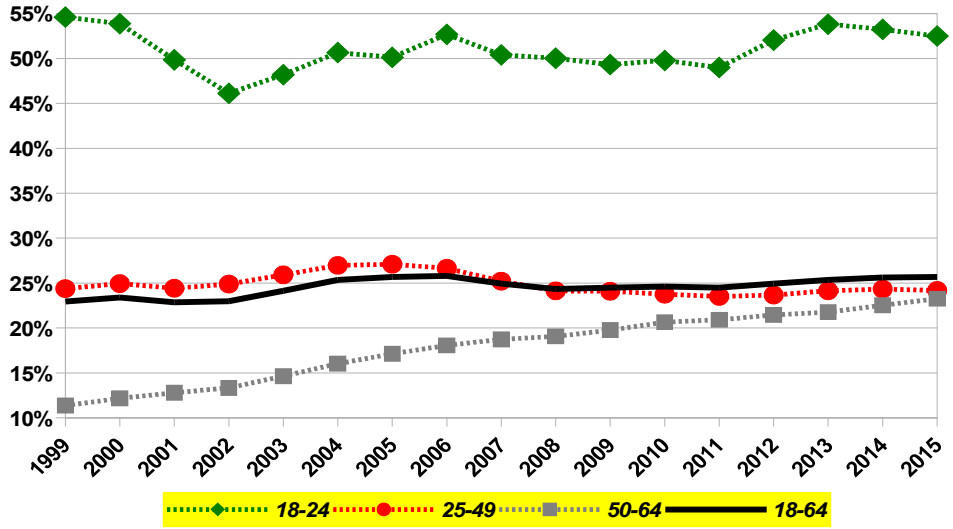

Idem en indices 1999=100

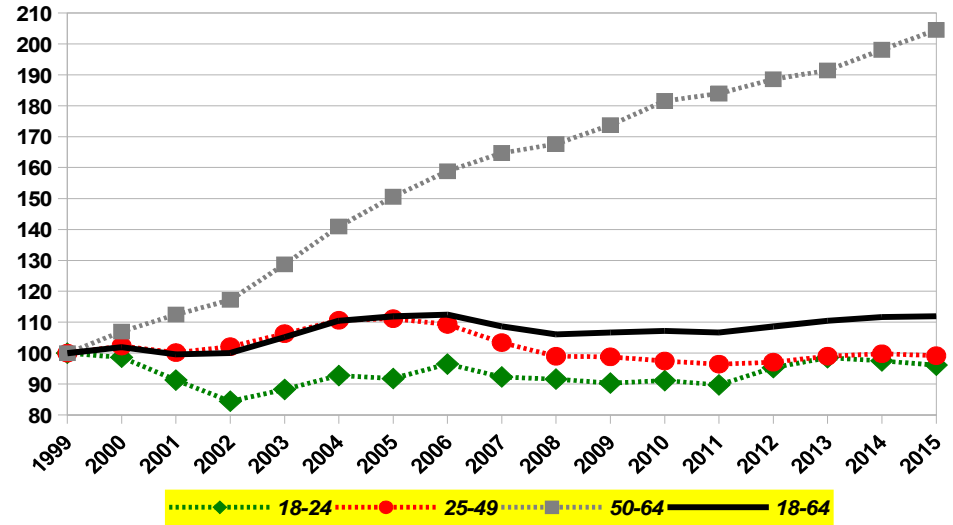

Précarité socio-économique – Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

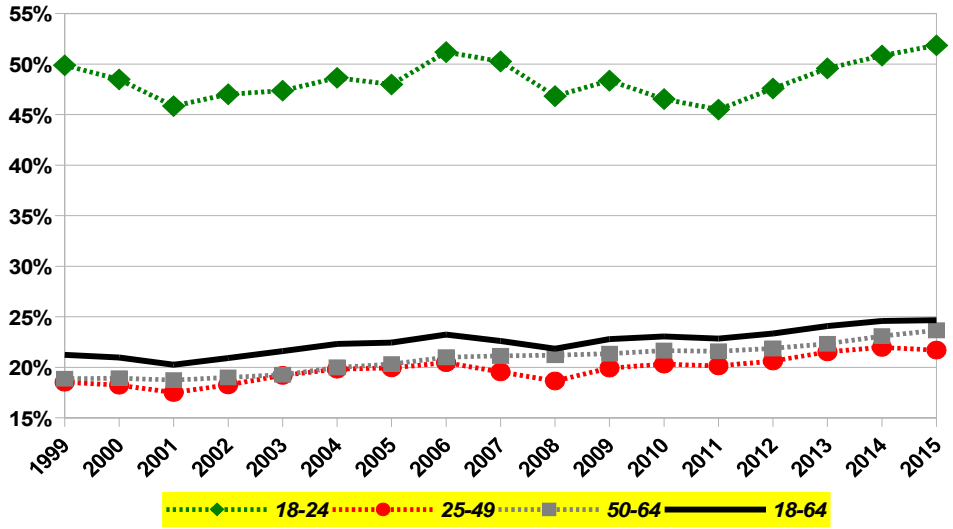

Idem en indices 1999=100

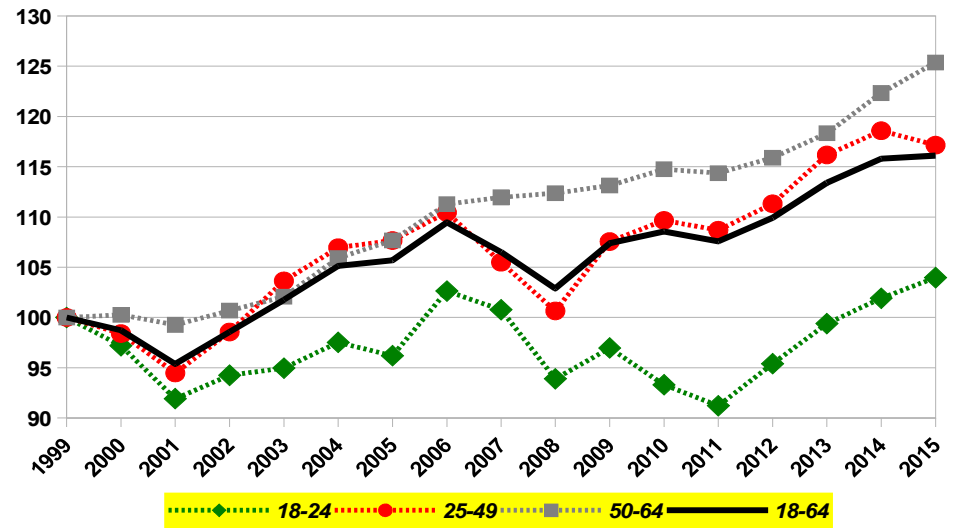

Précarité socio-économique – Femmes + Hommes

En % de la population totale de la catégorie d'âge considérée

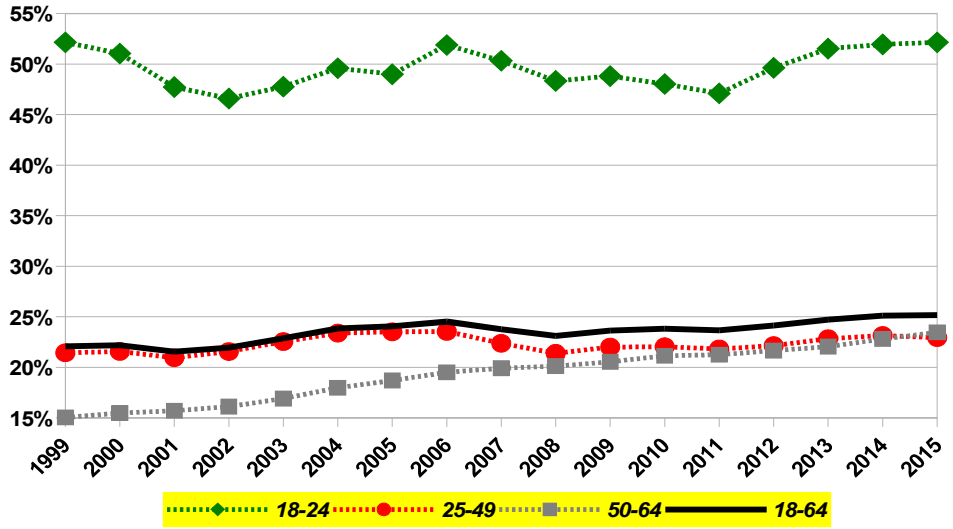

Idem en indices 1999=100

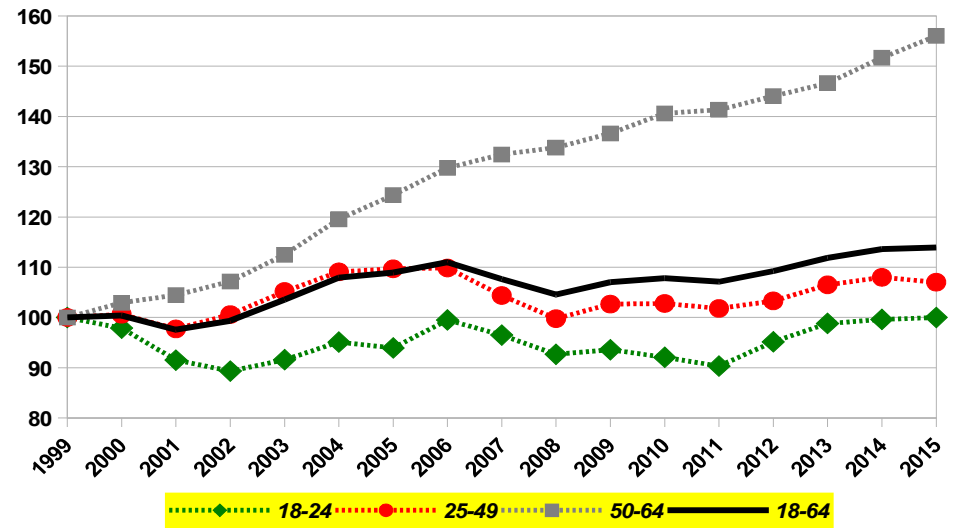

- la proportion de femmes demandeuses d'emploi inoccupées baisse chez les jeunes comme chez les 25-49 ans depuis 2005/2006 mais augmente fortement chez les 50-64 ans ; il en va de même chez les hommes où, par contre, la proportion de demandeurs d'emploi inoccupés des autres catégories d'âge est plus ou moins tendanciellement stable ; une partie de ces baisses s'explique bien sûr par les "fuites" d'anciens demandeurs d'emploi inoccupés vers les CPAS ou l'invalidité ;
- pour ce qui est des bénéficiaires du revenu d'intégration, on constate une nette tendance à la hausse depuis 2008 pour les jeunes et les 25-49 ans, avec, pour ces deux catégories d'âge un net gonflement en 2015 (suite aux mesures restrictives en matière d'allocations de chômage et d'allocations d'insertion) ;
- la proportion d'invalides est en forte augmentation pour toutes les catégories d'âge, chez les femmes comme chez les hommes ; au total, l'indice 1999=100 de l'évolution de la proportion d'invalides augmente de plus de 70% entre 1999 et 2015 ;
- les contrats à durée déterminée sont particulièrement nombreux chez les jeunes de 18 à 24 ans ; ils sont en forte augmentation chez les hommes de 50 ans et +, mais à un niveau inférieur à 2% ;
- au total, la précarité socio-économique touche, en 2015, 25,1% de la population totale des 18-64 ans, un tout petit peu moins chez les hommes, un tout petit peu plus chez les femmes ; l'augmentation de la précarité est très marquée chez les 50-64 ans, en particulier chez les femmes.

L'indicateur de précarité est obtenu en additionnant les pourcentages des deux sous-indicateurs (précarité socio-démographique et précarité socio-économique) et en les transformant en indices 1999=100. En procédant ainsi on accepte les doubles comptages, puisqu'il est évident que des personnes peuvent être, par exemple, à la fois seules et demandeuses d'emplois inoccupées. Mais ce double comptage est assumé parce qu'il traduit l'hypothèse que les précarités peuvent se renforcer l'une l'autre[17].

Les résultats sont présentés dans les graphiques des deux pages suivantes. Cinq observations :

- l'indicateur de précarité des jeunes reste tendanciellement stable ; les fluctuations à la hausse ou à la baisse traduisent probablement les fluctuations des données issues d'enquêtes ; rappelons cependant que le niveau de précarité est très élevé dans cette catégorie d'âge ;
- l'indicateur de précarité des 25-49 ans a augmenté jusqu'en 2005 chez les femmes pour se rétracter lentement depuis lors ; chez les hommes, par contre, on assiste, après une contraction de l'indicateur entre 2006 et 2008, à une augmentation entre 2008 et 2014 ; il est difficile de d'estimer quantitativement l'impact des mesures prises en matière de chômage sur ces évolutions, en particulier chez les femmes ;
- l'indicateur de précarité augmente très fortement chez les 50-64 ans (+ 52% chez les femmes, +36% chez les hommes) ;
- au total, l'indicateur de précarité augmente plus vite chez les hommes (+23%) que chez les femmes (+18%) ;
- l'indicateur de précarité a évolué, au cours de la période considérée, en trois phases : montée assez soutenue entre 1999 et 2006 (+16%), une modeste contraction entre 2006 et 2008 et, depuis 2008, une augmentation de 6,6% (avec une très léger recul en 2011).

Suite p.24

17 Assumant donc implicitement que tout double comptage revient à doubler la précarité.

Indicateur de précarité - 1999=100

Femmes

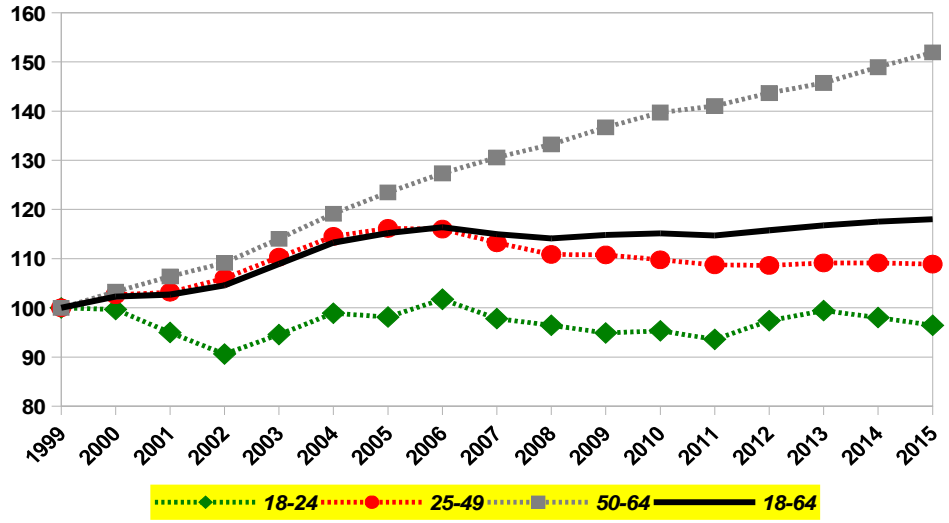

Indicateur de précarité - 1999=100

Femmes + Hommes

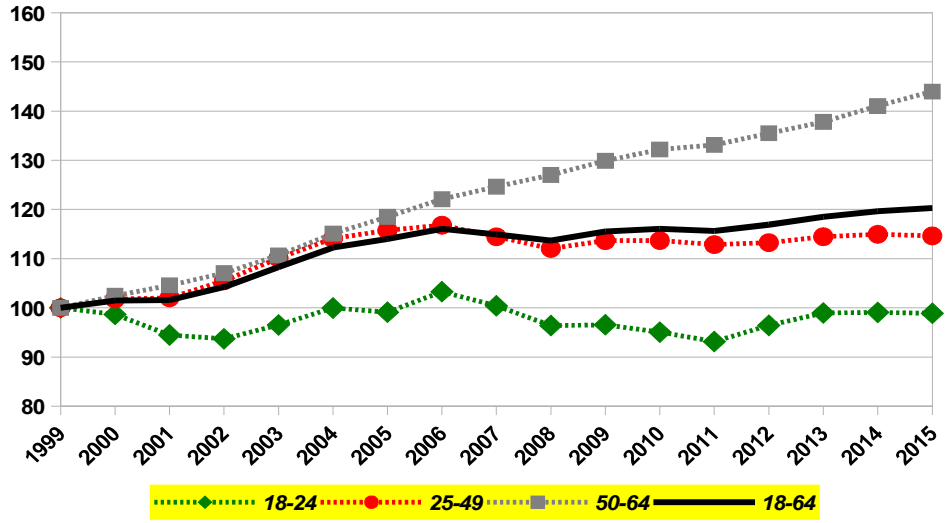

Hommes

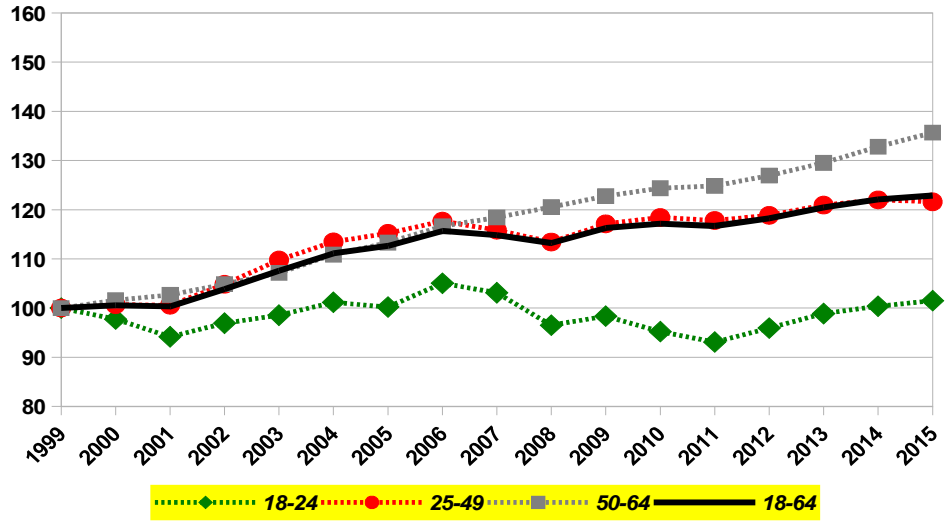

Les 18-24 ans

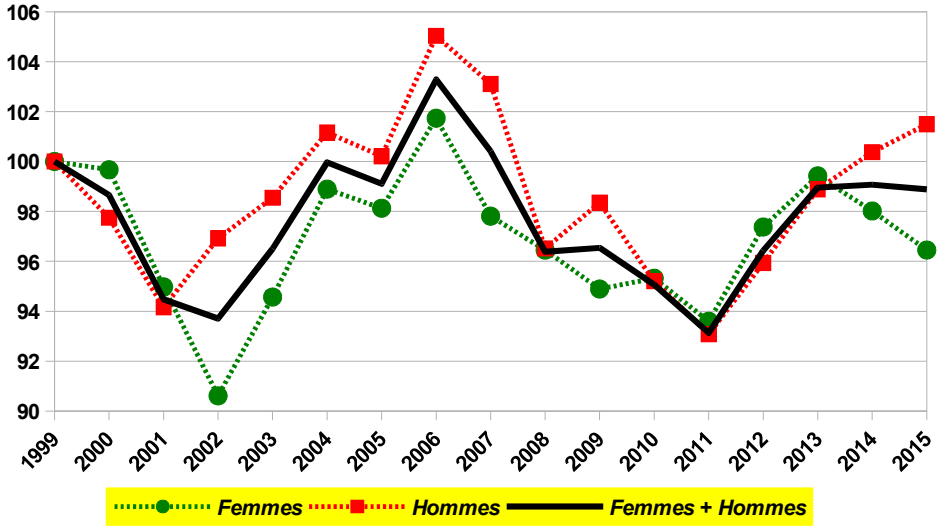

Indicateur de précarité - 1999=100

Les 25-49 ans

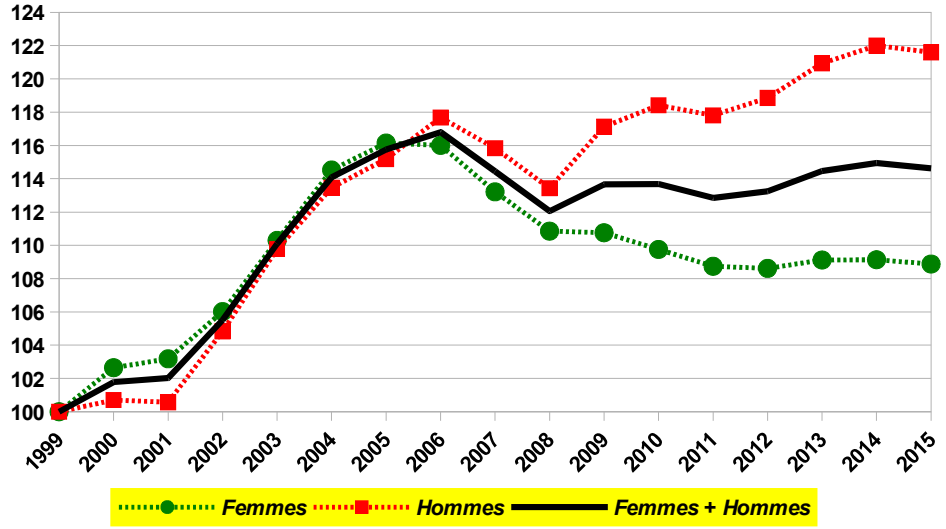

Indicateur de précarité - 1999=100

Les 18-64 ans

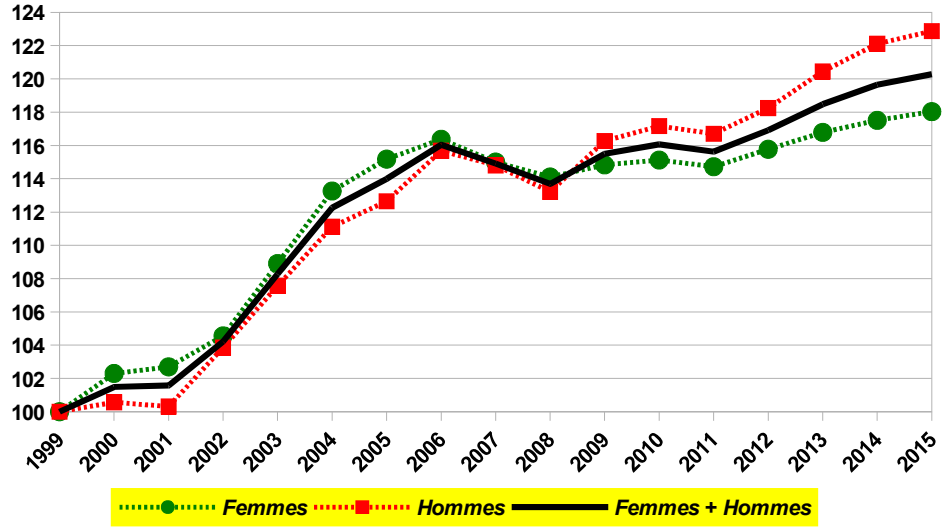

Les 50-54 ans

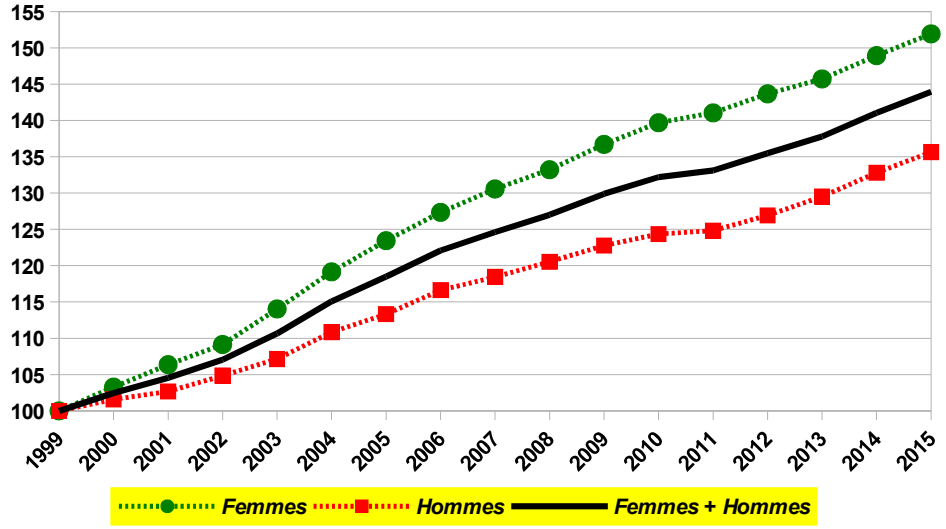

Composantes de l'indicateur de précarité

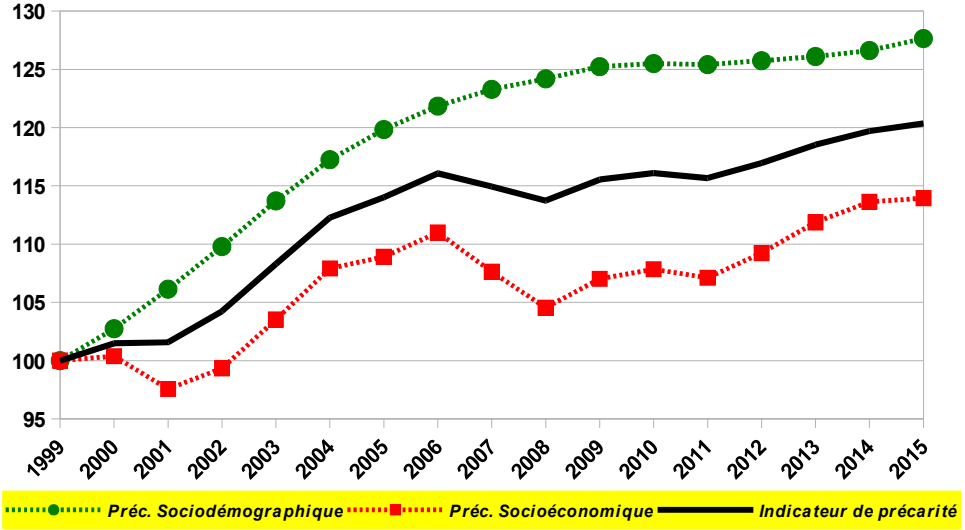

D'une manière générale, tenant compte de ce qu'une partie importante des personnes ayant perdu leur allocation de chômage ou d'insertion ou n'ont plus droit à des allocations d'insertion, se retrouvent dans d'autres catégories (RIS, demandeurs d'emploi inscrits librement, invalidité), je ne pense pas que la non comptabilisation des demandeurs d'emploi exclus ou sanctionnés qui ne se retrouvent pas dans une des séries utilisées modifie significativement les tendances relevées.

* * *

Ce n'est pas parce que l'indicateur construit "monte" – correspondant ainsi à une intuition et/ou une impression largement partagées que la précarité est orientée à la hausse et qu'on a donc envie d'y croire – qu'il est nécessairement pertinent et explicatif. Ce que j'envisage de faire c'est donc de tester la capacité explicative de cet indicateur en le mettant en perspective avec d'autres indicateurs socio-économiques (précarité énergétique, endettement, consommation d'antidépresseurs, pauvreté subjective...) mais pourquoi pas aussi sociopolitiques (par exemple les évolutions des votes ou intentions de vote). Encore faut-il que ces autres indicateurs soient disponibles, de manière détaillée, et sur des périodes suffisamment longues pour déceler des tendances (significatives).

Si j'ai néanmoins décidé de publier ces premiers résultats c'est pour quatre raisons :

1. Entretenir le débat sur les indicateurs de pauvreté et de précarité, dans la foulée de travaux antérieurs (voir références pages 1 et 2). Il faut (vraiment) dépasser le traditionnel indicateur de pauvreté car il devient in fine contre-productif dans l'analyse et la politique sociales.
2. Donner l'envie et la volonté de produire (ou produire à nouveau) d'autres indicateurs de précarité. Il est à cet égard désolant de devoir constater que la Wallonie n'a toujours pas décidé de mettre sur la table les moyens nécessaires pour fournir des données SILC avec des intervalles de confiance plus serrés, permettant notamment de mieux repérer les tendances (à la hausse comme à la baisse, notamment l'évolution des écarts entre niveaux de revenus).
3. Partager des résultats qui sont en soi intéressants, d'autant plus que certains peuvent étonner. On notera en particulier la montée plus forte de l'indicateur de précarité chez les 50-64 ans et, globalement, chez les hommes. D'autre part, la fixation politique et médiatique sur l'évolution du chômage empêche d'avoir une vision plus large des catégories socio-économiques en difficultés et conduit à ignorer les "transferts" du chômage vers les CPAS et l'invalidité.
4. Mettre en discussion ces réflexions et observations, pour améliorer la mise au point d'un indicateur de précarité pertinent et explicatif d'autres évolutions socio-économiques observées en Wallonie. A cet égard je pense qu'il faudrait peut-être faire évoluer la limite d'âge supérieure pour la catégorie des jeunes (prévoir par exemple une catégorie 18-30 ans ?). Par ailleurs, je suis à la recherche d'un indicateur de précarité pour les indépendants, à injecter dans les catégories prises en compte par ce premier indicateur de précarité wallon. Enfin, il serait peut-être utile de voir comment se comportent des cohortes au cours du temps et comment, à indicateur objectif donné, quelle est l'intensité de la précarité.

Annexe : **Informations complémentaires sur base des données recueillies**

Proportion d'étudiants chez les 18-24 ans – Wallonie – 1999-2015

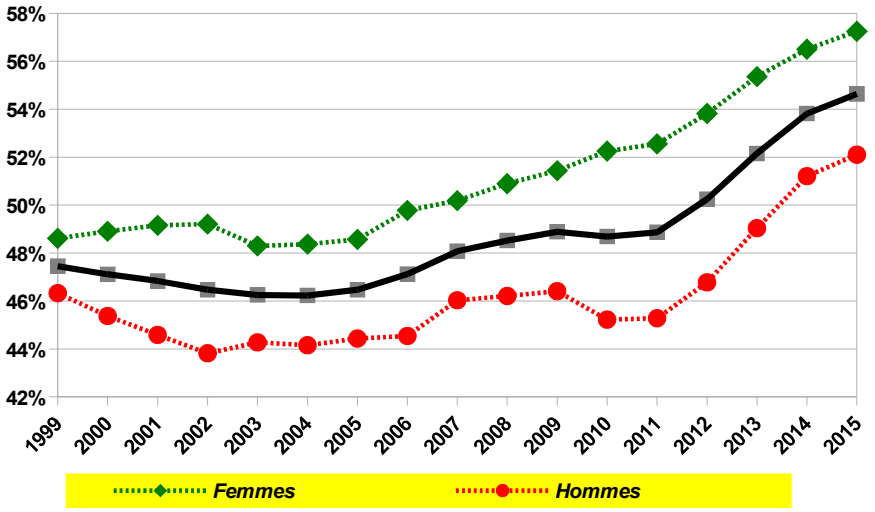

Source : EFT – Calculs et estimations : IDD

Proportion de bénéficiaires du RIS inscrits comme demandeurs d'emploi inoccupés Wallonie – 1999-2015

		Femmes														
	AGE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
RIS	18-24	4.563	4.768	5.092	5.326	5.635	5.995	6.296	6.522	7.057	7.377	7.423	7.605	7.815	8.166	8.961
	25-49	9.826	9.740	10.042	9.793	9.246	9.300	9.376	9.515	10.284	10.739	11.078	11.351	11.689	12.231	16.059
	50-64	4.350	4.613	4.934	5.125	5.290	5.483	5.650	5.758	5.898	5.874	5.751	5.616	5.498	5.344	5.568
	18-64	*18.739*	*19.121*	*20.068*	*20.244*	*20.171*	*20.778*	*21.322*	*21.795*	*23.239*	*23.990*	*24.252*	*24.572*	*25.002*	*25.741*	*30.588*
RIS inscrits	18-24	372	427	518	614	622	558	547	546	639	747	784	871	899	1.010	1.196
comme DEI	25-49	3.994	3.928	4.099	4.220	3.912	3.247	2.929	3.048	3.297	3.706	4.187	4.578	4.794	5.351	7.917
	50-64	1.030	1.067	1.136	1.214	1.200	1.095	1.012	1.066	1.111	1.196	1.243	1.292	1.368	1.446	1.746
	18-64	*5.396*	*5.422*	*5.753*	*6.048*	*5.734*	*4.900*	*4.488*	*4.660*	*5.047*	*5.649*	*6.214*	*6.741*	*7.061*	*7.807*	*10.859*
En %	18-24	8,2%	9,0%	10,2%	11,5%	11,0%	9,3%	8,7%	8,4%	9,1%	10,1%	10,6%	11,5%	11,5%	12,4%	13,3%
	25-49	40,6%	40,3%	40,8%	43,1%	42,3%	34,9%	31,2%	32,0%	32,1%	34,5%	37,8%	40,3%	41,0%	43,7%	49,3%
	50-64	23,7%	23,1%	23,0%	23,7%	22,7%	20,0%	17,9%	18,5%	18,8%	20,4%	21,6%	23,0%	24,9%	27,1%	31,4%
	18-64	*28,8%*	*28,4%*	*28,7%*	*29,9%*	*28,4%*	*23,6%*	*21,0%*	*21,4%*	*21,7%*	*23,5%*	*25,6%*	*27,4%*	*28,2%*	*30,3%*	*35,5%*

		Hommes														
	AGE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
RIS	18-24	4.090	4.209	4.468	4.700	5.090	5.329	5.372	5.500	6.114	6.426	6.349	6.593	6.909	7.209	8.077
	25-49	5.496	5.550	5.852	5.813	5.694	5.933	6.220	6.569	7.894	8.792	9.231	9.686	10.147	10.713	13.039
	50-64	2.392	2.421	2.398	2.416	2.494	2.610	2.696	2.755	2.815	2.920	2.986	3.008	3.070	3.116	3.354
	18-64	*11.978*	*12.180*	*12.718*	*12.929*	*13.278*	*13.872*	*14.288*	*14.824*	*16.823*	*18.138*	*18.566*	*19.287*	*20.126*	*21.038*	*24.470*
RIS inscrits	18-24	703	744	898	1.027	1.035	813	730	738	839	1.021	1.115	1.194	1.204	1.310	1.504
comme DEI	25-49	3.087	3.447	3.740	4.049	3.777	2.943	2.590	2.657	3.079	3.928	4.575	5.022	5.266	5.699	7.434
	50-64	704	735	820	847	812	750	693	729	819	913	1.063	1.153	1.245	1.365	1.641
	18-64	*4.494*	*4.926*	*5.458*	*5.923*	*5.624*	*4.506*	*4.013*	*4.124*	*4.737*	*5.862*	*6.753*	*7.369*	*7.715*	*8.374*	*10.579*
En %	18-24	17,2%	17,7%	20,1%	21,9%	20,3%	15,3%	13,6%	13,4%	13,7%	15,9%	17,6%	18,1%	17,4%	18,2%	18,6%
	25-49	56,2%	62,1%	63,9%	69,7%	66,3%	49,6%	41,6%	40,4%	39,0%	44,7%	49,6%	51,8%	51,9%	53,2%	57,0%
	50-64	29,4%	30,4%	34,2%	35,1%	32,6%	28,7%	25,7%	26,5%	29,1%	31,3%	35,6%	38,3%	40,6%	43,8%	48,9%
	18-64	*37,5%*	*40,4%*	*42,9%*	*45,8%*	*42,4%*	*32,5%*	*28,1%*	*27,8%*	*28,2%*	*32,3%*	*36,4%*	*38,2%*	*38,3%*	*39,8%*	*43,2%*

		Femmes + Hommes														
	AGE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
RIS	18-24	8.653	8.977	9.560	10.026	10.725	11.324	11.668	12.022	13.171	13.803	13.772	14.198	14.724	15.375	17.038
	25-49	15.322	15.290	15.894	15.606	14.940	15.233	15.596	16.084	18.178	19.531	20.309	21.037	21.836	22.944	29.098
	50-64	6.742	7.034	7.332	7.541	7.784	8.093	8.346	8.513	8.713	8.794	8.737	8.624	8.568	8.460	8.922
	18-64	*30.717*	*31.301*	*32.786*	*33.173*	*33.449*	*34.650*	*35.610*	*36.619*	*40.062*	*42.128*	*42.818*	*43.859*	*45.128*	*46.779*	*55.058*
RIS inscrits comme DEI	18-24	1.075	1.171	1.416	1.641	1.657	1.371	1.277	1.284	1.478	1.768	1.899	2.065	2.103	2.320	2.700
	25-49	7.081	7.375	7.839	8.269	7.689	6.190	5.519	5.705	6.376	7.634	8.762	9.600	10.060	11.050	15.351
	50-64	1.734	1.802	1.956	2.061	2.012	1.845	1.705	1.795	1.930	2.109	2.306	2.445	2.613	2.811	3.387
	18-64	*9.890*	*10.348*	*11.211*	*11.971*	*11.358*	*9.406*	*8.501*	*8.784*	*9.784*	*11.511*	*12.967*	*14.110*	*14.776*	*16.181*	*21.438*
En %	18-24	12,4%	13,0%	14,8%	16,4%	15,4%	12,1%	10,9%	10,7%	11,2%	12,8%	13,8%	14,5%	14,3%	15,1%	15,8%
	25-49	46,2%	48,2%	49,3%	53,0%	51,5%	40,6%	35,4%	35,5%	35,1%	39,1%	43,1%	45,6%	46,1%	48,2%	52,8%
	50-64	25,7%	25,6%	26,7%	27,3%	25,8%	22,8%	20,4%	21,1%	22,2%	24,0%	26,4%	28,4%	30,5%	33,2%	38,0%
	18-64	*32,2%*	*33,1%*	*34,2%*	*36,1%*	*34,0%*	*27,1%*	*23,9%*	*24,0%*	*24,4%*	*27,3%*	*30,3%*	*32,2%*	*32,7%*	*34,6%*	*38,9%*

Source : NBB.Stat et SPP Intégration sociale – Calculs : IDD